



Observatoire départemental de la petite enfance, de l'enfance, de la jeunesse, de la parentalité, de l'animation de la vie sociale et de l'accès aux droits

Partie 4 : Animation de la Vie Sociale

Etat des lieux au 31 décembre 2020



Présentation globale de l'Observatoire

Méthodologie retenue

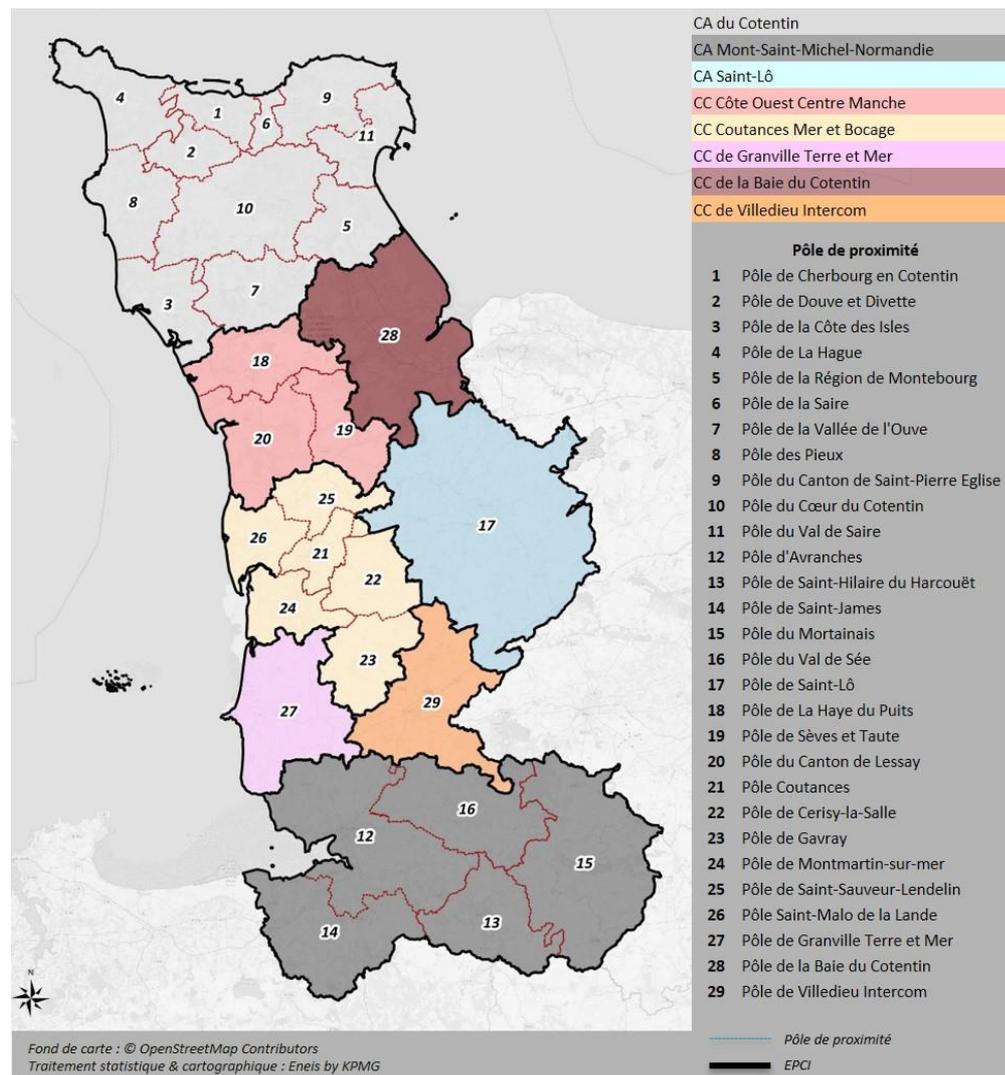
Dans le cadre de l'observatoire départemental porté par la CAF de la Manche, le Département de la Manche et la MSA, plusieurs livrables sont élaborés, chacun portant sur l'une des thématiques suivantes :

- La petite enfance
- L'enfance et la jeunesse
- La parentalité
- L'animation de la vie sociale
- L'accès aux droits

Pour chacun de ces rapports, les analyses sont effectuées (sous réserve de la disponibilité des données) à l'échelle **des EPCI**, dans les contours arrêtés au 1^{er} janvier 2020, mais également à l'échelle **des pôles de proximité** (cf *carte ci-contre*), qui constituent des territoires infra-communautaires identifiés par les EPCI actuels.

Chaque EPCI fait par ailleurs l'objet d'une **fiche d'analyse dédiée** sur l'ensemble des thématiques de l'observatoire.

En complément des données quantitatives et qualitatives recueillies auprès des professionnels des différentes institutions mobilisées autour de l'observatoire, **une enquête à destination des familles** a été menée au cours du mois de septembre 2021, et a permis de venir enrichir les livrables d'un point de vue qualitatif (détail en annexe).



Présentation de l'enquête habitants

La méthodologie déployée

Objectifs de l'enquête	Mieux connaître les pratiques, besoins et attentes des habitants du territoire afin d'adapter l'offre de services
Public cible	<ul style="list-style-type: none"> - Les familles du Département de la Manche - Les jeunes adultes (18-25 ans) - Les personnes vivant seules
Nombre de questions	En fonction du profil des répondants, entre 30 et 50 questions
Mode de passation	<ul style="list-style-type: none"> - Enquête par questionnaire en ligne (Sphinx) - Diffusion via un lien d'enquête et un QR Code à travers plusieurs biais (notamment la base allocataires CAF) - Temps estimatif de réponse : 10 minutes
Nombre de répondants escomptés	<ul style="list-style-type: none"> - Environ 5 000 réponses, soit 3,5% des familles du département - 1 réponse par famille
Calendrier de passation	<ul style="list-style-type: none"> - Lancement de l'enquête le 03/09 - Plusieurs relances auprès des partenaires et acteurs - Clôture le 18/10/2021
Traitement des réponses	<ul style="list-style-type: none"> - Plusieurs niveaux d'analyse : <ul style="list-style-type: none"> • Analyse par répondant • Tris à plat • Tris croisés (à définir)

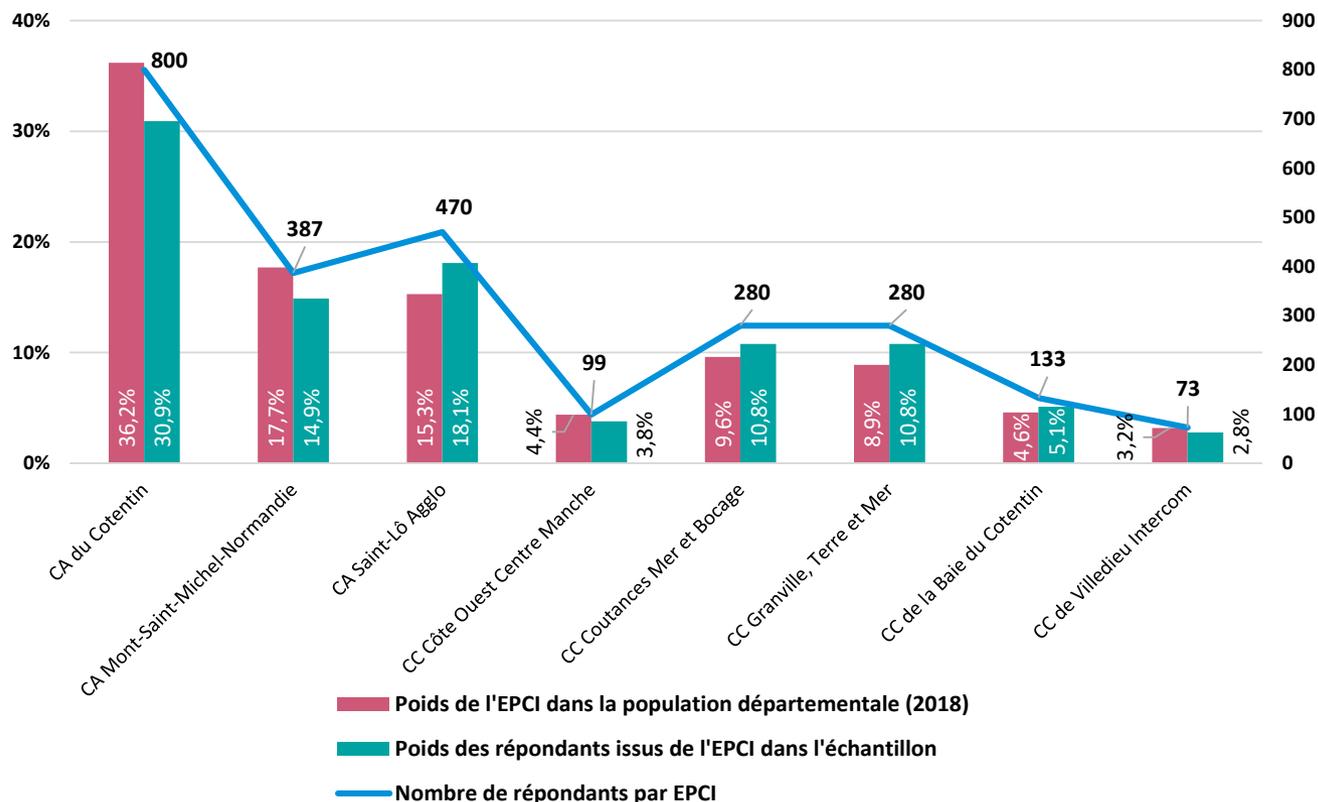
Présentation de l'enquête habitants

Caractérisation de l'échantillon

2 591 répondants

Un échantillon globalement représentatif au regard de la représentation de chaque EPCI dans la population départementale, malgré une légère sous-représentation des CA du Cotentin, Mont-Saint-Michel Normandie et de la CC de Villedieu Intercom.

Répartition des répondants par EPCI par rapport à la population départementale totale par EPCI



Présentation de l'enquête habitants

Caractérisation de l'échantillon

Un échantillon essentiellement composé de femmes de 26-59 ans

- Les répondants appartenant à la tranche d'âge 26-64 ans sont surreprésentés (88,6%, soit 2 295 répondants), alors que les jeunes (18-25 ans) et les seniors (65 ans et plus) sont largement sous-représentés
- Au sein de cet échantillon, les femmes sont également largement majoritaires, représentant 82,1% des répondants

Un échantillon familial, en cohérence avec le public ciblé par l'enquête

- Près des deux tiers des répondants (62,4%) ont des enfants mineurs ou à naître. Parmi ces foyers, la majorité est composée d'un (36,8%) ou de deux (44,4%) enfant(s)
- Les tranches d'âges des enfants sont assez équitablement représentées de 0 à 17 ans. Les répondants ayant des enfants âgés de 7 à 11 ans (40,7%) et de 12 à 17 ans (45,4%) sont toutefois surreprésentés.

Une proportion élevée de familles monoparentales

- Près de la majorité des répondants (47,3%, soit 1 226 individus) ont affirmé être en couple avec un ou plusieurs enfants à leur charge
- Toutefois, les familles monoparentales (répondants vivant seuls avec un ou plusieurs enfants à charge) sont surreprésentées parmi les répondants (17,4%, alors qu'elles ne représentent que 12% de la population familiale du territoire)

5,2% des répondants (84 individus) ont un ou plusieurs **enfant(s) en situation de handicap** parmi lesquels la majorité (39 enfants) est atteinte d'altération des fonctions cognitives, mentales ou psychiques. On constate ainsi une surreprésentation des parents d'enfants en situation de handicap (taux de pénétration de l'AAEH de 9,5 pour 1000 soit 0,95%).

Dans quelle tranche d'âge vous situez-vous ?

	Effectifs	% Obs.
18-25 ans	181	7%
26-64 ans	2295	88,6%
65-79 ans	101	3,9%
80 ans et plus	14	0,5%
Total	2591	100%

Combien d'enfants mineurs et/ou à naître avez-vous ?

	Effectifs	% Obs.
1	595	36,8%
2	718	44,4%
3	248	15,3%
4	41	2,5%
5 et plus	16	1%
Total	1618	100%

Dans quelles tranches d'âge se situent vos enfants ?

	Effectifs	% Obs.
A naître au cours de la prochaine année	66	4,1%
Moins de 3 ans	439	27,1%
3 à 6 ans	531	32,8%
7 à 11 ans	659	40,7%
12 à 17 ans	735	45,4%
18 ans et plus	101	6,2%
Total	1618	

Si oui, quel(s) type(s) de handicap ?

	Effectifs	% Rep.
Altération des fonctions physiques	11	14,1%
Altération des fonctions sensorielles	13	16,7%
Altération des fonctions cognitives, mentales ou psychiques	39	50%
Polyhandicap	7	9%
Trouble de la santé invalidant	18	23,1%
Total	78	

Présentation de l'enquête habitants

Caractérisation de l'échantillon

Un échantillon essentiellement composé de répondants présentant une situation économique favorable, conformément à la situation économique des familles du département

- Près de la moitié de l'échantillon (1 234 répondants) est dans une situation d'emploi, à temps plein
- De plus, près de 80% des répondants (1 053 individus) affirment que leur conjoint est dans la même situation

8,1% des répondants (soit 210 individus) n'ont aucune activité professionnelle (soit une sous-représentation des inactifs, qui sont 25,3% dans la Manche).

Près d'un cinquième des répondants ne perçoit aucune prestation, tandis que la moitié bénéficie des allocations familiales

- Les allocations familiales (42% des répondants), la prime d'activité (27,3%) et l'aide au logement 24,3%) sont les prestations dont les répondants bénéficient le plus
- A noter toutefois que ces résultats peuvent être biaisés, du fait des modalités de diffusion du questionnaire (diffusion à l'intégralité de la base allocataires CAF, ce qui augmente la probabilité que les répondants soient effectivement allocataires).

Actuellement quelle est votre situation professionnelle ? (une seule réponse possible)

	Effectifs	% Obs.
En formation / en études	62	2,4%
En emploi, à temps plein	1234	47,6%
En emploi, à temps partiel	443	17,1%
A la recherche d'un emploi (avec le cas échéant, une activité saisonnière ou non salariée)	197	7,6%
En reconversion professionnelle	49	1,9%
Sans activité professionnelle	210	8,1%
Retraité.e	166	6,4%
Autre	230	8,9%
Total	2591	100%

Pouvez-vous nous préciser quels sont approximativement les revenus nets mensuels de votre foyer ? Y compris prestations sociales (le vôtre si vous vivez seul ; le vôtre plus celui de la ou des personnes qui vivent avec vous)

	Effectifs	% Rep.
Moins de 840 € / mois	244	9,5%
Entre 840 et 1250€	429	16,7%
Entre 1250 et 1650	391	15,2%
Entre 1650 et 2 500	483	18,8%
Entre 2500 et 4 000	640	24,9%
Plus de 4 001 € / mois	189	7,3%
Je ne souhaite pas répondre	199	7,7%
Total	2575	100%

Près de 4 répondants sur 10 ont un revenu du foyer supérieur à 2500€ soit 1028 individus.

Présentation globale de l'Observatoire

Cartographie de la démarche PESL

En complément des livrables thématiques, un focus a été réalisé cette année sur l'évaluation du déploiement de la démarche PESL à l'échelle du département.

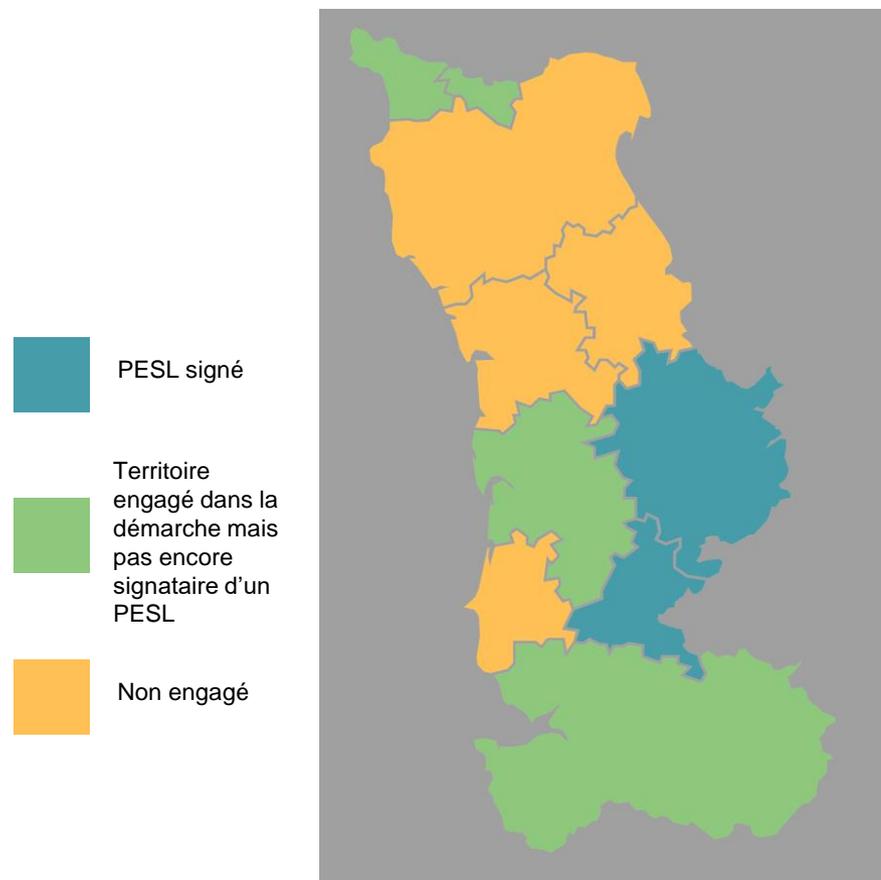
L'Observatoire départemental s'inscrit en effet dans le cadre du déploiement des projets éducatifs sociaux locaux au sein des territoires du département. Proposant une démarche participative et un cadre méthodologique structurant, le PESL permet de croiser la demande sociale et la commande publique au sein de chaque territoire dans les thématiques de la parentalité, de la petite enfance, de l'enfance et de la jeunesse.

Le déploiement des PESL est accompagné par le Pôle Ressources Départementale et est constitué de 3 phases :

- 1. Une phase préparatoire** (estimée à entre 15 et 24 mois) qui comprend la sollicitation des partenaires et la mise en place de la gouvernance ainsi que la réalisation de documents préparatoires (diagnostic...)
- 2. Une phase de conventionnement** (estimée à 3 mois) qui est une phase de concertation permettant d'affiner collectivement le plan d'action du PESL **ainsi que de le signer**.
- 3. Une phase de suivi et d'évaluation** (estimée à 48 mois) qui comprend la mise en place des actions, leur suivi et leur évaluation.

Au 31.12.2020, deux EPCI avaient signé un PESL (Villedieu Intercom depuis plusieurs années déjà et Saint-Lô Agglomération en 2019) et deux étaient en phase préparatoire avancée (CA Mont-Saint-Michel-Normandie et la CC Coutances Mer et Bocage). Au sein de la Communauté d'Agglomération du Cotentin, les pôles de La Hague et de Cherbourg-en-Cotentin étaient également en phase préparatoire.

Etat d'avancement des engagements des collectivités territoriales au 31.12.2020



Source : www.pesl-manche.fr

Sommaire

1 Synthèse et bilan du SDAVS

2 Contexte socio-démographique

3 La répartition des structures d'Animation de la Vie Sociale

4 La fréquentation et la participation des habitants

5 Les actions des structures d'Animation de la Vie Sociale

Propos préalable

Présentation des structures d'Animation de la Vie Sociale (AVS)

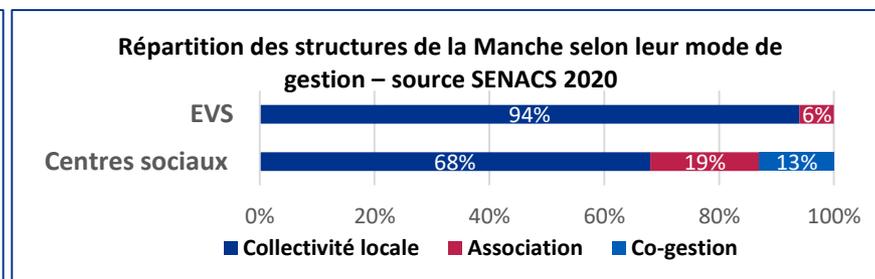
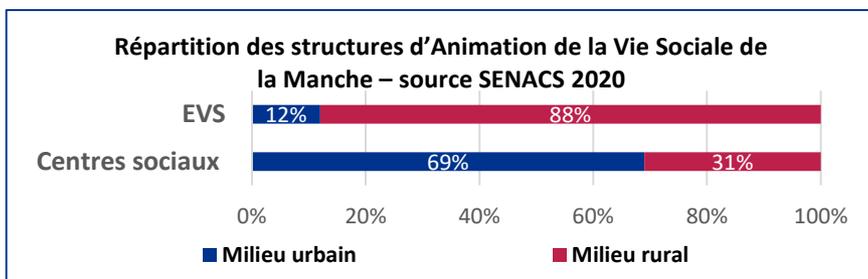
Les structures d'animation de la vie sociale (centres sociaux et espaces de vie sociale) font l'objet d'un agrément par la Caf selon les critères fixés à la circulaire CNAF 2012-2013. Elles répondent aux missions suivantes :

- Constituer des lieux de proximité à vocation globale, familiale et intergénérationnelle, qui accueillent toute la population en favorisant la mixité sociale
- Permettre aux habitants d'exprimer, de concevoir et de réaliser leurs projets.

Les finalités sont multiples :

- Inclusion sociale et socialisation des personnes
- Développement des liens sociaux et cohésion sociale sur le territoire
- Prise de responsabilité des usagers et développement de la citoyenneté de proximité

Si les deux types de structures bénéficient d'un agrément Caf et poursuivent les mêmes objectifs, les espaces de vie sociale se distinguent des centres sociaux par la taille des structures (généralement des petites structures de proximité) et le lieu d'implantation (plutôt en milieu rural).



Notice méthodologique concernant les données analysées

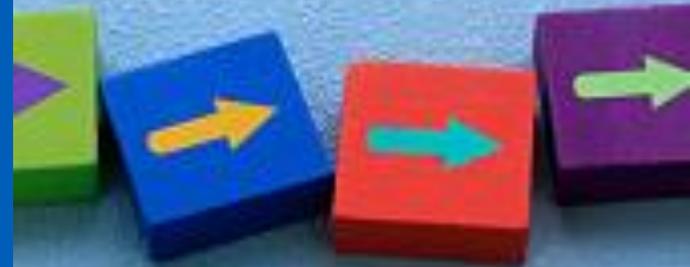
Les données analysées sont issues de l'INSEE, d'une analyse documentaire (sites internet, plaquettes d'information des structures...) et principalement de l'observatoire SENACS (Système d'Echanges National des Centres Sociaux) datant de 2020.



Toutefois, les données SENACS disponibles sont moins riches concernant les espaces de vie sociale que pour les centres sociaux, d'où le décalage perceptible dans le présent rapport notamment concernant le bénévolat et les actions déployées par les structures. Par ailleurs, l'impact de la crise sanitaire sur l'activité des structures ne permet pas toujours d'effectuer des comparaisons pertinentes avec les précédentes années de l'observatoire (et notamment 2018 et 2019).

1

Synthèse et bilan du SDAVS





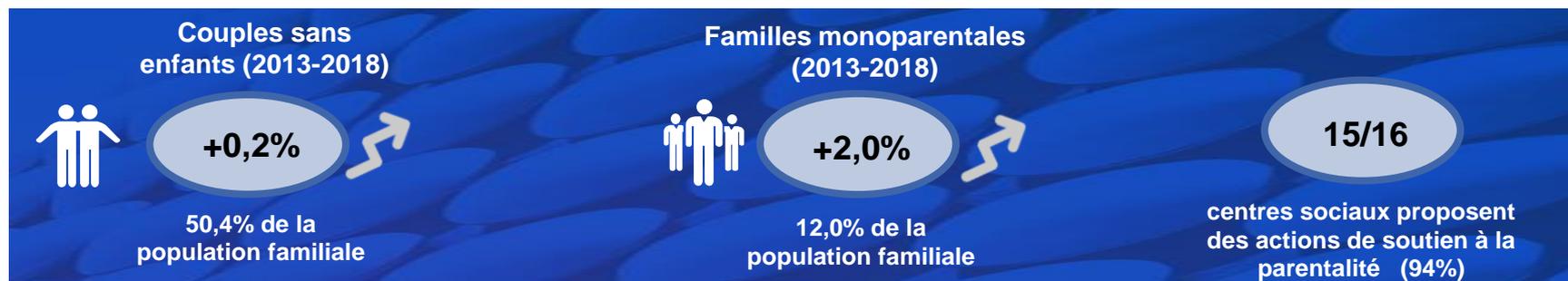
Une population qui se concentre sur les communautés d'agglomération du territoire

- Le département de la Manche compte 495 983 habitants. La population se concentre principalement au nord du département, sur la Communauté d'agglomération du Cotentin : 179 484 habitants en 2018, soit 36,2% de l'ensemble de la population départementale. Les deux communautés d'agglomération Mont-Saint-Michel-Normandie et Saint-Lô concentrent ensuite respectivement 17,7% et 15,3% de la population départementale.
- Le territoire est doté de structures d'animation de la vie sociale avec 16 centres sociaux et 16 espaces de vie sociale sur le territoire. La répartition des structures d'animation de la vie sociale apparaît globalement corrélée à la répartition de la population avec le plus grand nombre de structures sur les EPCI où la population est la plus importante, on compte ainsi 7 centres sociaux et 3 espaces de vie sociale sur la CA du Cotentin ; 3 CS et 3 EVS sur la CA Mont-Saint-Michel-Normandie ; 2 CS et 5 EVS sur Saint Lô.

Une augmentation de la population de séniors et une diminution des jeunes de moins de 20 ans

- La population des jeunes de moins de vingt ans, déjà sous-représentée (22,1% de la population) dans le département, continue à diminuer (-1,0% par an, contrairement à la tendance nationale à l'augmentation de 0,1% par an). Dans le même temps, la population âgée de 60 ans et plus, qui constitue déjà une part importante de la population (31,6% contre 26,1% à l'échelle nationale), continue d'augmenter (+2,6% pour les 60-75 ans et +0,1% pour les 75 ans et plus).
- Si les centres sociaux et espaces de vie sociale ont une vocation globale et intergénérationnelle, la répartition de la population par tranches d'âge dans la Manche implique de porter une attention particulière aux séniors sur l'ensemble du territoire. En 2020, 94% des centres sociaux ont mis en place des actions de bien vieillir destinées aux séniors

Synthèse



Des couples sans enfant et des familles monoparentales en augmentation

- Comme les années précédentes, le département de la Manche se caractérise par une proportion importante de couples sans enfant parmi l'ensemble des familles (50,4% en 2018 contre 42,9% en France métropolitaine). On recense une part moins importante de familles monoparentales à l'échelle du département (12%) qu'à l'échelle de la France métropolitaine (15,9%). Par ailleurs, le nombre de couples avec enfant(s) continue de diminuer (-1,1% par an en moyenne) tandis que parallèlement le nombre de familles monoparentales poursuit son augmentation (+2,0% par an en moyenne entre 2013 et 2018).
- Deux enjeux paraissent structurants pour les structures d'AVS dans leur dimension familiale : l'attractivité du territoire dans un contexte de diminution du nombre de familles avec enfant(s) et le soutien à la parentalité, notamment en direction des familles les plus fragilisées. Les centres sociaux s'adaptent à ce public, ainsi 15 centres sociaux sur 16 proposent des actions de soutien à la parentalité.

Retours de l'enquête menée à destination des habitants

- Une proportion de personnes se sentant isolées importante sur le territoire



16 centres sociaux dont 7 en QPV
16 espaces de vie sociale dont 3 en QPV (+2 par rapport à 2019)

11 sur 16

centres sociaux implantés en zone urbaine (soit 69%)

14 sur 16

espaces de vie sociale implantés en zone rurale (soit 88%)

Un territoire qui reste bien couvert en structures d'animation de la vie sociale

- Les 16 centres sociaux et 16 espaces de vie sociale couvrent l'ensemble des EPCI à l'exception de Villedieu Intercom. On constate par ailleurs une dynamique de création de structures, avec notamment :
 - **L'ouverture de 2 espaces de vie sociale** sur le territoire entre 2019 et 2020 : un sur l'EPCI Saint Lô Agglo et le second sur l'EPCI Mont Saint Michel Normandie.
 - Le développement d'un **centre social itinérant**, à destination des gens du voyage. Le siège social est situé à Saint-Lô mais la structure développe des actions sur tout le département, en ciblant les zones où sont implantées les aires des gens du voyage.
- En lien avec la typologie du territoire départementale, les structures d'animation de la vie sociale, et notamment les centres sociaux sont davantage implantés en milieu rural qu'à l'échelle nationale : ainsi, 31% des centres sociaux sont implantés en milieu rural. On compte également 88% des espaces de vie sociale implantés en milieu rural.
- D'après l'enquête SENACS de 2020 (chiffres 2019), la Manche dénombre 0,32 centres sociaux pour 10 000 habitants (une proportion identique à celle observée à l'échelle régionale). Cette proportion est également identique à celle observée l'année précédente, ce qui est cohérent puisqu'aucun centre social n'a ouvert ou fermé sur la période. En revanche, les données relatives aux zones de compétences des structures sont indisponibles en 2020 et ne permettent donc pas de comparaison avec les années précédentes.
- En 2019, 101 860 personnes ont fréquenté un centre social ou espace de vie sociale (*les données 2020 sont indisponibles*).

Retours de l'enquête menée à destination des habitants

- Une connaissance mitigée des structures d'animation de la vie sociale et une faible fréquentation, mais un niveau élevé de satisfaction pour les habitants qui fréquentent l'offre

Synthèse

Un investissement des bénévoles dans les structures malgré le contexte de crise sanitaire

Les centres sociaux ont pu compter en 2020, 1 172 bénévoles dans les activités contre 2 000 bénévoles dans les activités en 2019. Cette baisse est liée au contexte sanitaire mais démontre tout de même un investissement important des bénévoles durant cette période.

En 2020, près de la moitié des bénévoles étaient âgés de 60 ans en plus. Seulement 29 personnes ont été formées en 2020 contre 164 en 2019 ; cette forte baisse est liée également à la crise sanitaire.

Un panel d'activités proposées globalement plus large qu'à l'échelle des centres sociaux de la Normandie, avec une attention particulière portée sur les familles et le vieillissement

Au regard de l'enquête SENACS de 2020, il apparaît que les centres sociaux de la Manche investissent davantage de champs que les centres sociaux à l'échelle de la Normandie. Certains champs sont investis par la totalité ou quasi-totalité des centres sociaux du territoire (notamment l'Enfance et la Jeunesse). Les actions relatives au vieillissement sont également investies dans 94% des structures (contre 62% à l'échelle de la Normandie). De plus, tous les centres disposent de référents familles.

Enfin, un certain nombre de partenariats institutionnels et associatifs sont développés notamment pour favoriser **l'accès aux droits**.

Peu de comparaisons ont été établies avec les années précédentes en raison du caractère exceptionnel de l'année 2020 et de l'impact de la crise sanitaire et des confinements successifs sur la vie quotidienne des structures d'animation de la vie sociale.

Retours de l'enquête menée à destination des habitants

- Un faible investissement bénévole dans le fonctionnement des structures, qui s'explique notamment par un manque de temps et d'intérêt des répondants
- Un faible investissement associatif de manière générale, en raison d'un manque de temps
- Un enjeu de communication et d'information autour de l'offre de loisirs et d'activités

Bénévoles dans les instances des centres sociaux en 2020

1 172 Bénévoles dans les activités

47 %

De bénévoles d'activité âgés de 60 ans et plus

29 Bénévoles formés en 2020

12 270 enfants (0-17 ans) accueillis dans un centre social en 2019
(9 980 en 2018) Les données 2020 ne sont pas disponibles

88 %

De centres sociaux mettent en place des actions intergénérationnelles (contre 77% à l'échelle de la Normandie)
(100% en 2018 et 2019)

94 %

De centres sociaux développent des actions relatives au bien-vieillir (contre 62% à l'échelle de la Normandie)
(88% en 2019)

Bilan du précédent SDAVS (2017-2020)

Les axes stratégiques du précédent Schéma Départemental d'Animation de la Vie Sociale (2017-2020) paraissent en phase avec les enjeux repérés lors des observatoires départementaux :

Axe 1 : Le développement quantitatif

En lien avec cet axe stratégique, on constate au sein de l'observatoire le développement de nouvelles structures afin de renforcer l'offre du territoire.

Rappel des objectifs

- Maintenir le taux de couverture départemental
- Développer le nombre de structures AVS avec au moins une nouvelle structure AVS par territoire prioritaire
- Equilibrer l'offre sur le département

Bilan

- Toutes les structures ont pu pérenniser leur activité sur la période
- 5 nouveaux EVS créés dont 2 sur Saint Lô Agglo et 1 nouveau centre social mais un objectif de développement de nouvelles structures sur les territoires prioritaires non atteint
- Répartition intéressante concentrée autour des zones les plus peuplées
- Pas de structure en situation de grande fragilité financière
- Une tendance à la baisse des budgets des CS liés à des transferts de compétence
- Une tendance à la hausse des budgets des EVS liée au développement des projets
- Peu de cofinancement des CS par le CD et des EVS par les collectivités

Axe 2 : Qualité des projets – thématique participation des habitants

La participation des habitants et le développement du bénévolat représentent des enjeux phares pour pérenniser les structures d'animation de la vie sociale du territoire.

Rappel des objectifs

- Garantir le respect du cahier des charges Cnaf
- Développer des modalités de participation adaptées à la gestion municipale/ communautaire (formes participatives innovantes)
- Développer la culture de la participation dans le département (Développer des associations d'habitants, un conseil de maison, des comités d'usagers) et le bénévolat

Bilan

- Des nouvelles formes innovantes de participation, mise en place d'actions spécifiques innovantes
- Une hausse globale du nombre de bénévoles dans les CS et les EVS, mais une hausse des bénévoles d'activité que dans les CS
- Difficultés à assurer le suivi du nombre d'instances participatives dans les structures et du nombre de bénévoles associés aux instances de pilotage (changement des items Senacs)
- Meilleure valorisation du bénévolat au sein des structures

Bilan du précédent SDAVS (2017-2020)

Axe 3 : Qualité des projets – thématique fonction accueil

La formation, l'échange de bonnes pratiques ou encore la mise en place d'un référentiel commun apparaissent comme primordial pour la cohérence des structures entre elles.

Rappel des objectifs

- Développer une culture commune de la fonction accueil (référentiel commun utilisé et diffusé, échanges de savoirs et savoir-faire entre structures)
- Renforcer les projets accueil
- Expérimenter de nouvelles pratiques
- Valoriser la fonction accueil des structures AVA
- Mieux former le personnel

Bilan

- Poursuite de la formation des professionnels initiée par le réseau départementale
- Inclusion de l'axe à l'accueil dans la grande majorité des projets sociaux
- Un nombre d'utilisateurs dans les CS et EVS en augmentation
- Organisation d'une journée départementale de la fonction accueil
- Identification des conditions favorables et création d'une charte commune

Axe 4 : Qualité des projets – thématique jeunesse

En lien avec cet axe stratégique, on constate que la thématique jeunesse est pleinement appropriée par la majorité des structures AVS (voir pages suivantes).

Rappel des objectifs

- Pérenniser le volet jeunesse des projets sociaux (Acj), mise en place d'un référent jeunesse dans chaque centre social
- Renforcer la dynamique Pei dans les structures AVS
- Réaliser une concertation partenariale pour le co-financement des postes de référent jeunesse
- Augmenter le nombre de Promoteurs du Net dans les structures
- Améliorer l'articulation des projets Acj avec les Pei/Pesl
- Promouvoir les valeurs de la République auprès des jeunes dans les structures Avs

Bilan

- Des structures AVS fortement positionnées sur la thématique jeunesse et des actions très diverses
- La présence d'un référent jeunesse ou d'un animateur financé au titre de la PS jeunes dans la plupart des centres sociaux
- Une implication des structures dans le projet de Présence Educative sur Internet
- La question du co-financement des postes de référents jeunesse non travaillée
- L'animation d'une instance de concertation partenariale par la majorité des référents jeunesse
- La thématique laïcité et valeurs de la République travaillé mais inégalement prise en compte

Bilan du précédent SDAVS (2017-2020)

Les deux derniers axes du précédent SDAVS portent également sur la qualité des projets, en lien avec les relations partenariales et la sécurisation des financements pour ces structures.

Axe 5 : Qualité des projets – Offre globale de service

Rappel des objectifs

- Mise en œuvre de la procédure de collaboration Ts/Ctas dans l'accompagnement des projets AVS
- Des échanges réguliers entre Ctas et Ts sur la question de l'AVS
- Développement des actions des Ts au sein ou en partenariat avec les CS et les EVS

Bilan

- Axe peu développé pendant la période du SDAVS
- Collaboration entre CS et TS Caf importante sur la thématique vacances mais avec une tendance à la baisse puis disparition de l'appel à projet Caf sur le sujet
- Pas d'indicateurs d'évaluation sur la thématique de la monoparentalité
- Peu de structures AVS se sont positionnées sur la thématique du logement

Axe 6 : Qualité des projets – Sécurisation des financements

Rappel des objectifs

- Améliorer le co-financement des structures AVS
- Renforcer la collaboration et la complémentarité Msa/Caf sur la thématique AVS (instance de travail sur l'ensemble des sujets communs aux politiques d'action sociale)
- Renforcer la visibilité des axes et thématiques (mise en place d'évènements communs départementaux)

Bilan

- 5 CS agréés CS rural et financés par la Msa
- Mise en place de financements par la Msa sur 2 nouveaux centres sociaux
- Travail de concertation Caf/Msa renforcé uniquement dans le cadre des instances Pesl
- Aucun travail spécifique mené sur la thématique AVS

2 Données socio- démographiques



Données sociodémographiques

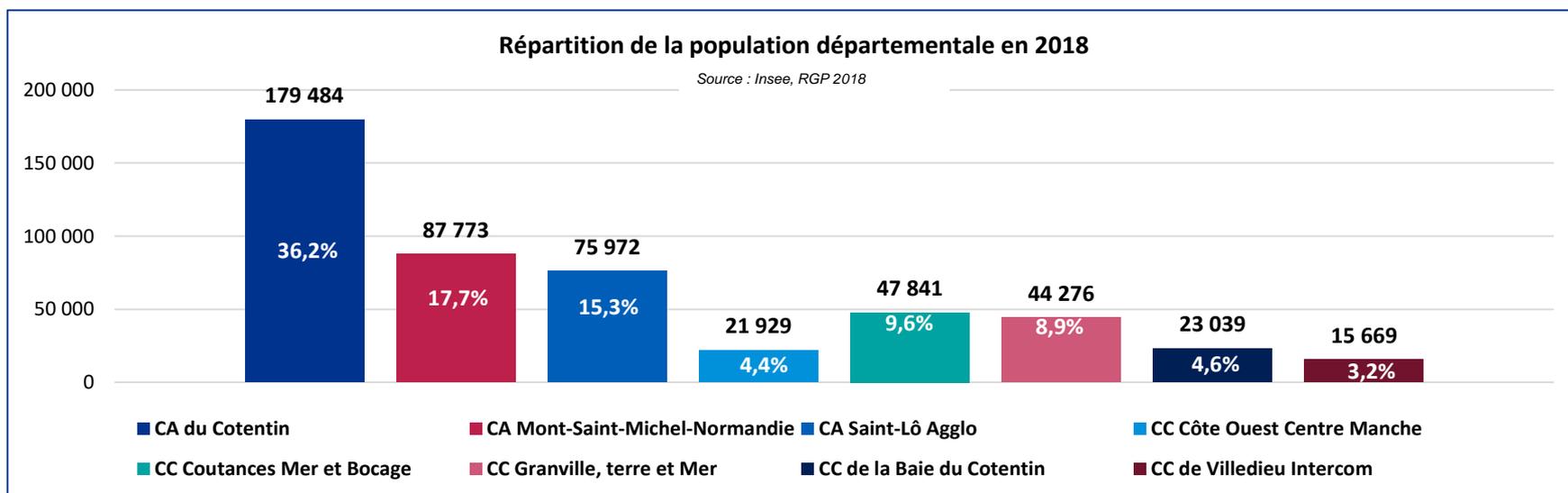
La population générale

Une répartition de la population similaire à celle observée les années précédentes, avec une population concentrée autour des trois communautés d'agglomérations du département

- Selon le dernier recensement général de la population en 2018, la Manche comptait 495 983 habitants (contre 496 883 habitants en 2017).
- La répartition des habitants au sein du département reste conforme à la répartition observée les années précédentes, avec des **habitants qui se concentrent au nord du département** sur la Communauté d'Agglomération du Cotentin : ce sont ainsi 36,2% des habitants du département qui résident sur la CA, soit 179 484 personnes. Le pôle de proximité de Cherbourg-en-Cotentin compte à lui seul 79 144 habitants, soit 16% de la population départementale.
- Les **deux communautés d'agglomération Mont-Saint-Michel-Normandie et Saint-Lô concentrent ensuite respectivement 17,7% et 15,3% de la population**. Les autres EPCI du département comptabilisent moins de 10% de la population départementale chacun. **Villedieu Intercom constitue l'EPCI le moins peuplé** du département, avec 15 669 habitants soit 3,2% de la population.



495 983
habitants



Données sociodémographiques

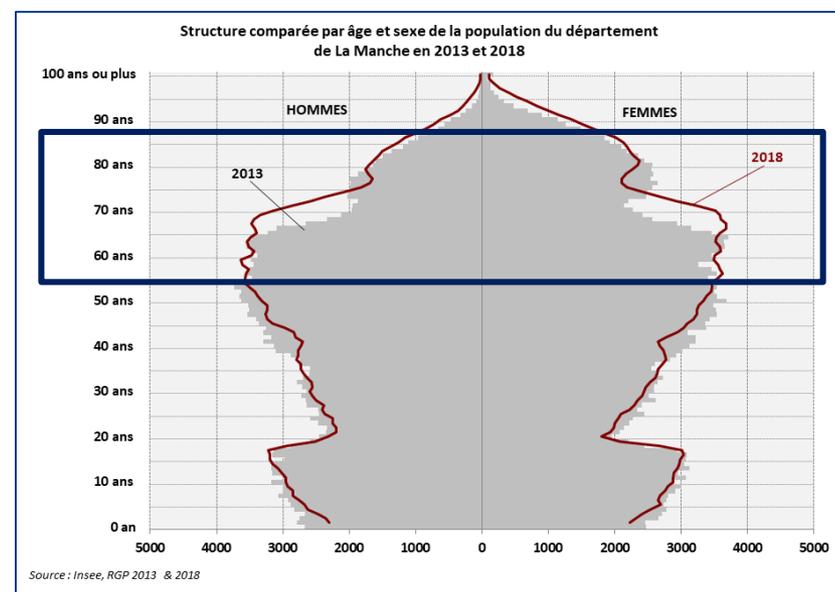
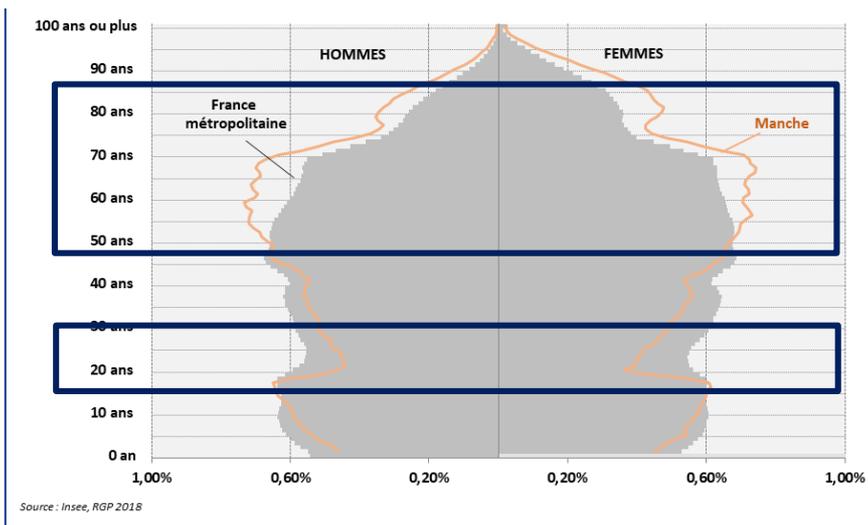
La population générale

Des enfants et des jeunes de moins de 20 ans peu représentés parmi l'ensemble de la population

- La structure de la population de la Manche en 2018 se distingue de celle observée sur les échelons de comparaison, avec une proportion d'enfants âgés de moins de 10 ans et des jeunes de 20-25 ans largement sous-représentés et, à l'inverse, des séniors de plus de 60 ans davantage représentés dans le département qu'en France métropolitaine. Ce constat s'accroît entre 2013 et 2018 et confirme la structure par âge vieillissante observée les années précédentes.
- La part de séniors est par ailleurs plus importante sur le territoire (31,6% de plus de 60 ans) qu'à l'échelle régionale (27,7%) ou nationale (26,1%). A l'inverse, les moins de 20 ans sont moins représentés sur le département (22,1%) qu'à l'échelle régionale (24,1%) ou nationale (24%).

Répartition de la population par grand groupe d'âge en 2018

Source : Insee, RGP 2018	0-19 ans	20-59 ans	60-74 ans	75 ans ou plus
MANCHE	22,1%	46,3%	19,5%	12,1%
CALVADOS	23,9%	48,2%	18,0%	9,9%
ORNE	22,2%	44,8%	20,3%	12,7%
COTES D'ARMOR	22,6%	44,5%	20,6%	12,3%
NORMANDIE	24,1%	48,2%	17,8%	9,9%
FRANCE METROPOLITAINE	24,0%	49,9%	16,7%	9,4%



Données sociodémographiques

Une baisse annuelle importante du nombre de personnes de moins de 20 ans sur le territoire départemental

Entre 2013 et 2018, le département de la Manche a connu en moyenne une **baisse annuelle de -1,0% de sa population de moins de 20 ans**. Cette catégorie d'âge est en légère augmentation sur la même période à l'échelle de la France métropolitaine. Cependant, la Manche s'inscrit dans la tendance régionale, et on observe une diminution similaire au sein des autres départements de comparaison (-1,4% pour l'Orne notamment).

A l'inverse, **le phénomène de gérontocroissance observé les années précédentes se poursuit**. Les 60-74 ans et les plus de 75 ans sont les seules catégories d'âge qui voient leurs effectifs augmenter entre 2013 et 2018, respectivement de +2,6% par an et de +0,1%. Ce phénomène est cependant légèrement moins marqué qu'à l'échelle régionale.

Ce constat soulève un enjeu pour les structures d'animation de la vie sociale d'adaptation aux besoins de la population sénior (développement d'activités adaptées, etc.) Les structures se sont d'ores et déjà positionnées sur une offre développée proposée aux séniors.

Enfin, **la catégorie des 20-59 ans est en très net recul** (-0,9% par an contre -0,2% par an à l'échelle de la France métropolitaine).

Répartition de la population par grand groupe d'âge en 2018

	0-19 ans	20-59 ans	60-74 ans	75 ans ou plus	plus de 60 ans
MANCHE	22,1%	46,3%	19,5%	12,1%	31,6%
CALVADOS	23,9%	48,2%	18,0%	9,9%	27,9%
ORNE	22,2%	44,8%	20,3%	12,7%	33,0%
COTES D'ARMOR	22,6%	44,5%	20,6%	12,3%	33,0%
NORMANDIE	24,1%	48,2%	17,8%	9,9%	27,7%
FRANCE METROPOLITAINE	24,0%	49,9%	16,7%	9,4%	26,1%

Evolution annuelle moyenne 2013-2018

	0-19 ans	20-59 ans	60-74 ans	75 ans ou plus
MANCHE	-1,0%	-0,9%	2,6%	0,1%
CALVADOS	-0,5%	-0,7%	3,0%	0,9%
ORNE	-1,4%	-1,5%	2,5%	0,3%
COTES D'ARMOR	-0,4%	-0,7%	2,6%	0,2%
NORMANDIE	-0,5%	-0,8%	2,8%	0,6%
FRANCE METROPOLITAINE	0,1%	-0,2%	2,5%	0,8%

Source : Insee, RGP 2013-2018

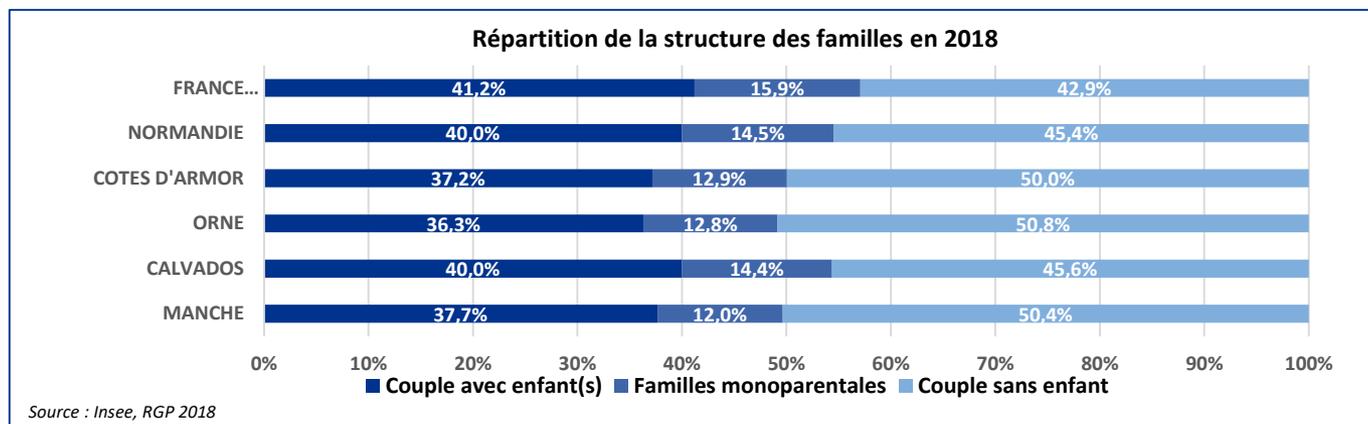


La gérontocroissance est l'augmentation du nombre de personnes âgées, à ne pas confondre avec le vieillissement de la population, qui est l'augmentation de la part des personnes âgées sur l'ensemble de la population.

Données sociodémographiques

Une part faible de familles avec enfants

- Le département de la Manche comptait 143 043 familles en 2018.
- La moitié d'entre elles (50,4%) sont des couples sans enfant**, une proportion très importante comparativement à la moyenne régionale (45,4%) ou nationale (42,9%).
- A l'inverse la part des couples avec enfants est moins importante à l'échelle de la Manche qu'au niveau de la région et de la France métropolitaine. **Les familles monoparentales (17 148 familles) et familles nombreuses (10 899 familles) sont également sous-représentées** par rapport à ces échelons de comparaison.



Selon l'INSEE, les familles comprennent les couples avec enfant(s) vivant au sein du foyer, les couples sans enfant et les familles monoparentales (une famille monoparentale comprend un parent résidant sans conjoint avec un ou plusieurs enfants).

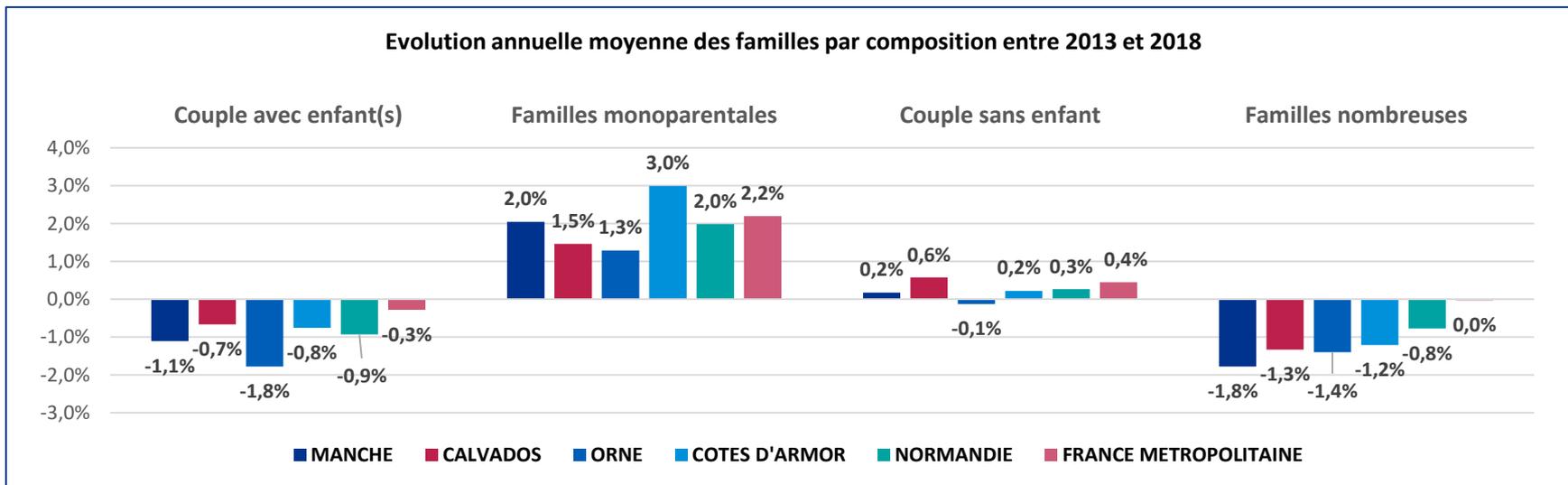
	Nombre de familles en 2018	Part des familles nombreuses en 2018
MANCHE	143 043	7,6%
CALVADOS	192 734	8,5%
ORNE	79 482	8,5%
COTES D'ARMOR	170 359	8,1%
NORMANDIE	937 785	8,8%
FRANCE METROPOLITAINE	17 884 216	9,1%

Source : Insee, RGP 2018

Données sociodémographiques

Un nombre de familles avec enfants en diminution

- Entre 2013 et 2018, l'évolution globale de la structure des familles dans le département de la Manche a accompagné les tendances observées aux échelles régionales et nationales.
- La diminution des couples avec enfants** a cependant été plus marquée dans la Manche (-1,1% contre -0,3% au niveau national) que sur les échelons de comparaison. Le **nombre de familles nombreuses a lui aussi largement diminué sur le département** (-1,8% contre -0,8% au niveau régional et une stagnation à l'échelle nationale).
- L'augmentation du nombre de couples sans enfant** (+0,2%) est cohérente avec la moyenne régionale (+0,3%) et la moyenne nationale (+0,4%). Enfin, même si le nombre de familles monoparentales s'est accru, l'augmentation a été moins importante dans la Manche (+2%) par rapport à l'échelle de la France métropolitaine (+2,2%).
- Ce constat soulève de **potentiels enjeux d'adaptation de l'offre** dans les structures (exemple : adaptation des horaires, des activités, etc.).



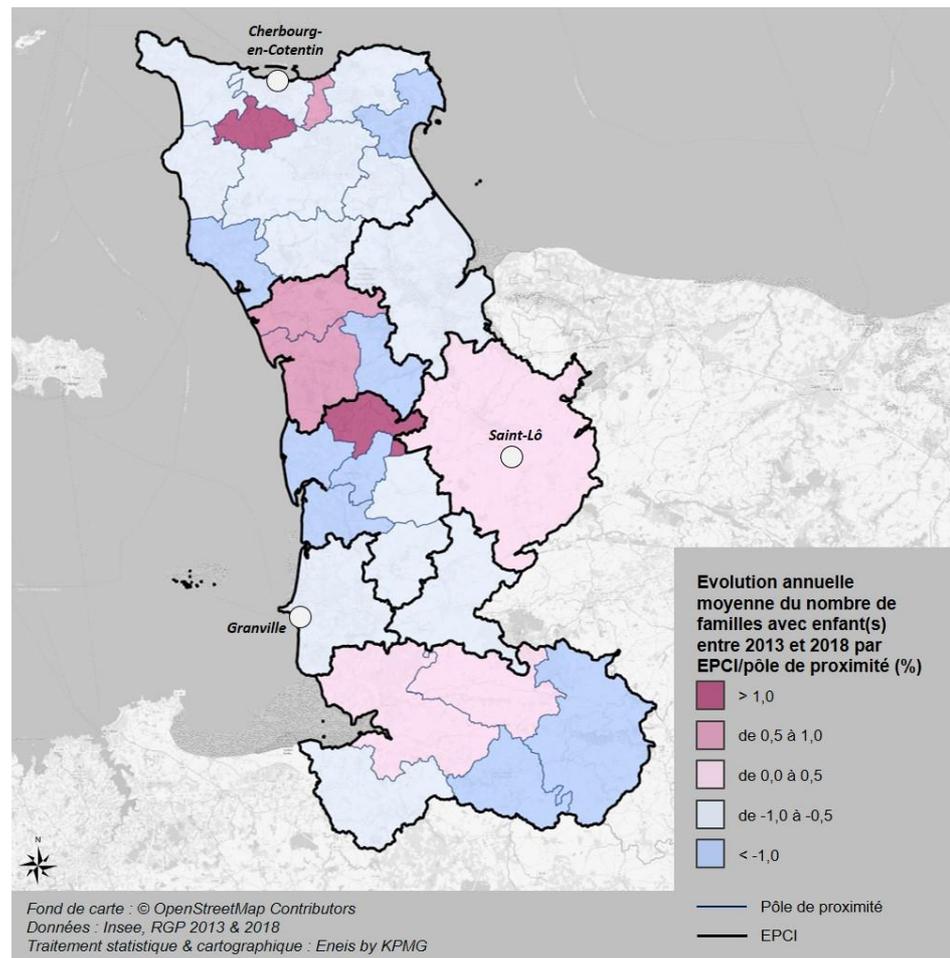
Données sociodémographiques

Une majorité de territoires où le nombre de familles avec enfants diminue

Dans la majorité des EPCI et des pôles de proximité du département, le nombre de familles avec enfants a diminué chaque année entre 2013 et 2018.

Cette baisse s'observe de façon accrue sur les **Pôles de la Côte des Isles** (-2,3% par an en moyenne), de **Coutances** (-1,9%) et de **Saint Malo de La Landes** (-1,9%).

Toutefois, le nombre de familles avec enfants a augmenté chaque année dans certains territoires, particulièrement au sein des pôles de **Douve et Divette** (+2,3%).



Données sociodémographiques

Une concentration des familles monoparentales dans les pôles urbains et à l'est du département

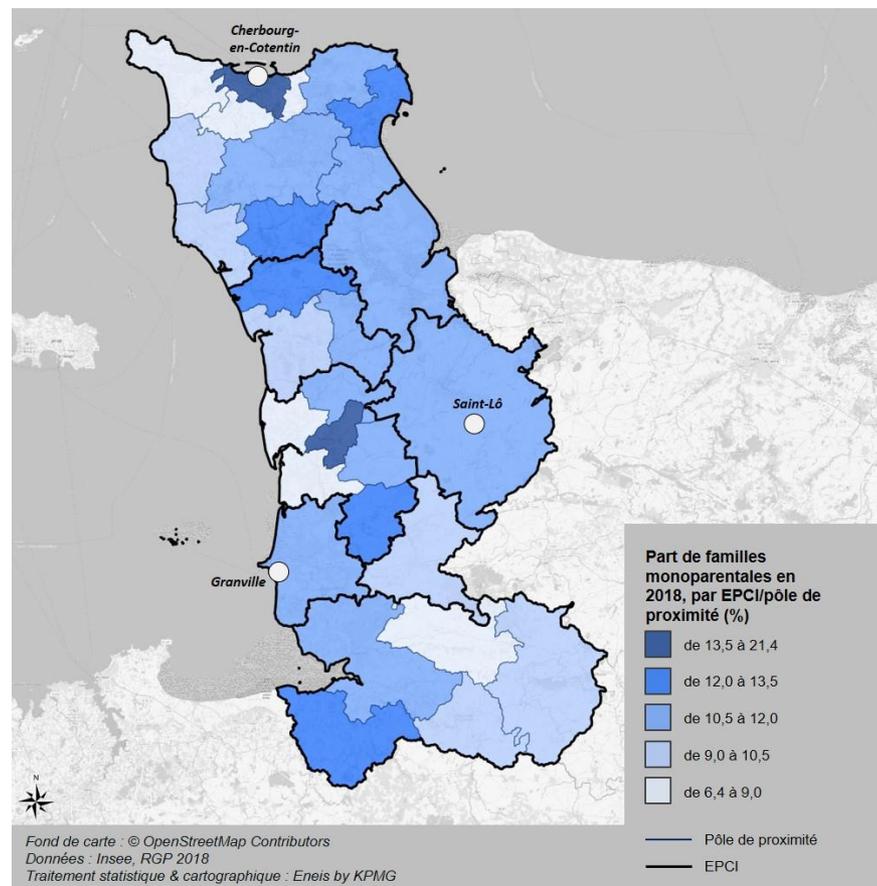
Au sein du département de la Manche, les familles monoparentales sont davantage présentes dans certains territoires, et notamment en zone urbaine.

Les proportions les plus importantes de familles monoparentales se situent **dans les zones d'agglomération** : le pôle de Coutances affiche une part très importante de familles monoparentales parmi l'ensemble des familles (21,4%, soit plus d'une famille sur 5), tout comme celui de Cherbourg-en-Cotentin (17,4%).

Certains pôles de proximité présentent à l'inverse un taux de familles monoparentales relativement bas : c'est notamment le cas pôle de Douve et Divette (6,5%) et de Saint Malo de la Lande (7,6%).

Ce constat souligne un **double enjeu pour les structures d'animation de la vie sociale** qui ont une vocation familiale :

- Le maintien d'activités de loisirs en direction des enfants et des familles, notamment dans une logique d'attractivité du territoire dans un contexte de recul du nombre de familles avec enfants (cf diapo précédente)
- Le développement d'actions de soutien à la parentalité, notamment en faveur des familles les plus fragiles du territoire



L'impact de la crise sanitaire (échelle nationale)

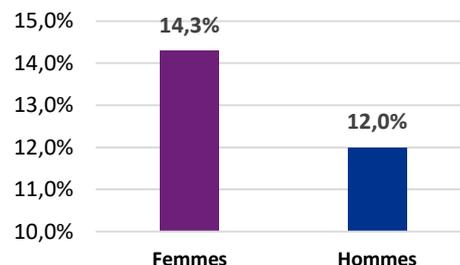
Une augmentation des tensions au sein du couple

Le premier confinement a occasionné une **augmentation des tensions au sein de la sphère familiale**, et notamment au sein du couple : 14,3% des femmes indiquent se disputer plus que d'habitude au sujet de la vie quotidienne du fait du premier confinement, et 12% des hommes.

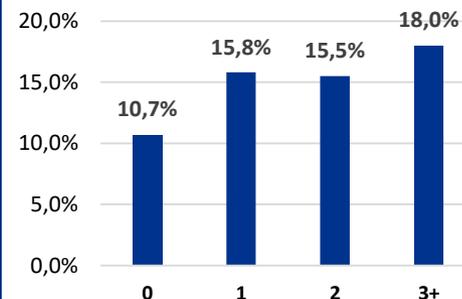
- **Ces tensions augmentent avec le nombre d'enfants** : ainsi, les personnes en couple n'ayant pas d'enfants déclarant se disputer plus que d'habitude sont 10,7%, mais cette proportion augmente avec le nombre d'enfants : ainsi, les couples en famille nombreuse (3 enfants et plus) sont 18% à se disputer plus que d'habitude pendant le confinement.
- **Ces tensions sont également corrélées à la répartition des tâches domestiques** : les couples les plus susceptibles de se disputer sont ceux où l'homme effectue souvent ou toujours les tâches domestiques.
- Enfin, **la situation de suroccupation de logements (plus d'occupants que de pièces dans un logement) occasionne une augmentation des tensions** : 18,7% des personnes en couple vivant dans un logement surpeuplé déclarent se disputer plus que d'habitude pendant le confinement.

Ces constats soulignent un besoin d'accompagnement renforcé, notamment pour les familles nombreuses et/ou en situation de suroccupation du logement : besoin de répit, besoin d'échapper à la sphère familiale, etc.

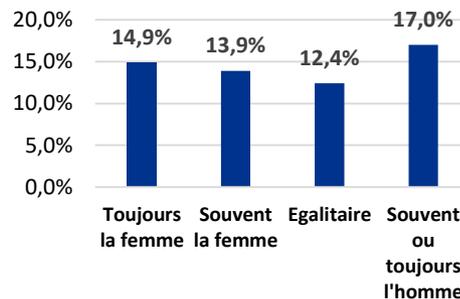
Part des personnes en couple déclarant se disputer plus que d'habitude au sujet de la vie quotidienne avec le premier confinement



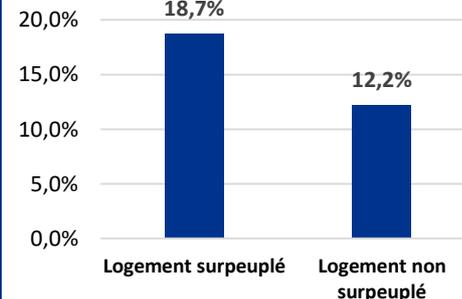
Part des personnes en couple déclarant se disputer plus que d'habitude selon le nombre d'enfants



Part des personnes en couple déclarant se disputer plus que d'habitude selon la répartition des tâches domestiques



Part des personnes en couple déclarant se disputer plus que d'habitude selon la suroccupation de logements

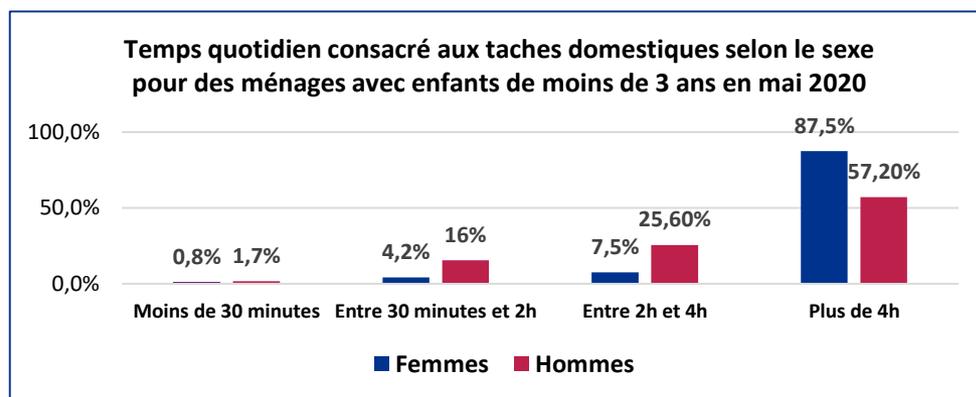
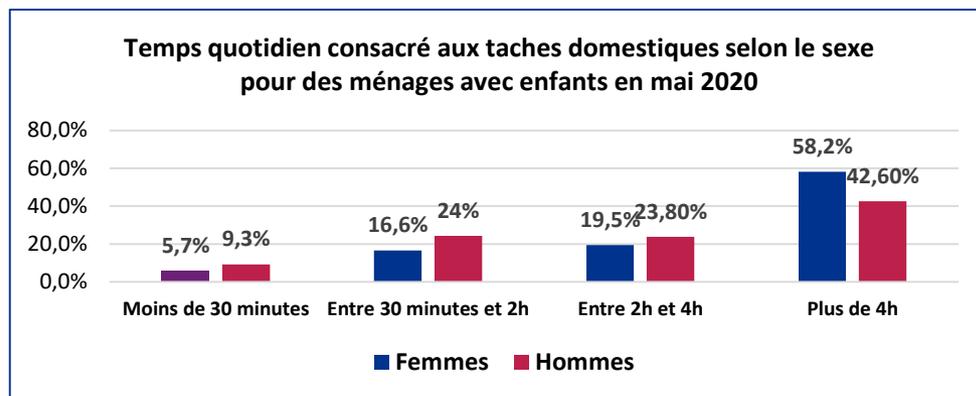


Source Inserm-Drees, enquête Épidémiologie et conditions de vie (EpiCoV), 1re vague d'interrogation du 2 mai au 2 juin 2020

L'impact de la crise sanitaire (échelle nationale)

Un recentrement sur la sphère familiale et les tâches domestiques, notamment pour les femmes

- Le premier confinement a bouleversé les frontières entre la vie sociale, professionnelle et familiale. En encourageant le resserrement sur la famille nucléaire, le confinement a occasionné un **recentrement de l'individu au sein de la sphère privée**. On observe cependant **des inégalités dans la façon dont les tâches quotidiennes**, et notamment celles effectuées au sein de la sphère familiale, ont été réparties.
- Ainsi, durant le confinement du printemps 2021, les femmes avec enfant(s) étaient 58,2% à indiquer consacrer plus de 4h par jour aux tâches domestiques, contre 42,6% des hommes à la même période. Pour les familles avec enfant(s) en bas âge (moins de 3 ans), cette proportion montait à 87,5% pour les femmes contre 57,2% pour les hommes.
- Ce **constat souligne de potentiels besoins émergents au sein des familles, notamment pour les femmes** : besoins de temps de répit, de temps en autonomie hors du cercle familial, etc.



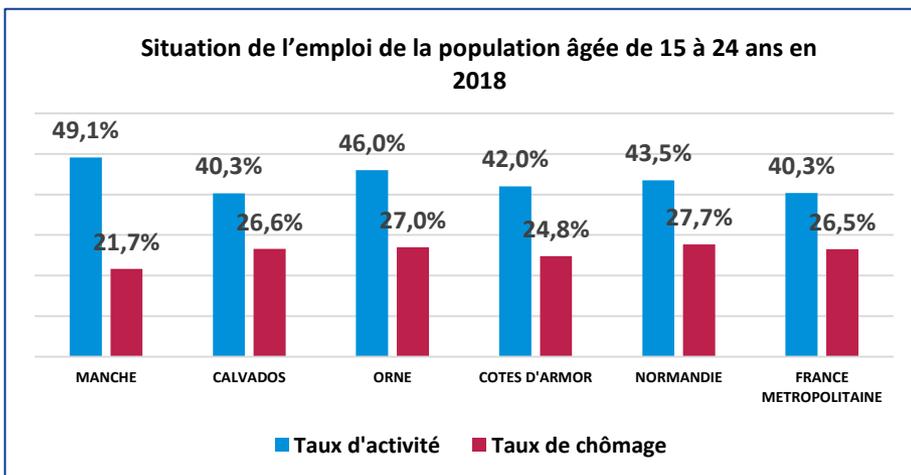
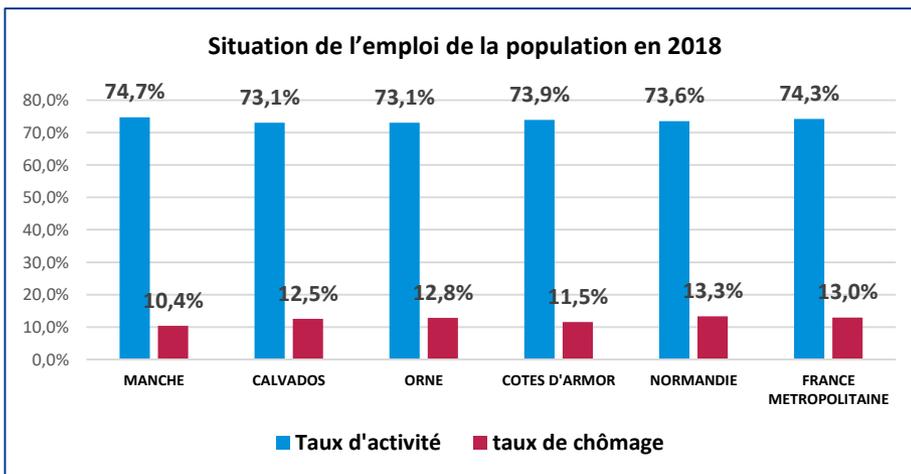
Source Inserm-Drees, enquête Épidémiologie et conditions de vie (EpiCoV), 1re vague d'interrogation du 2 mai au 2 juin 2020

Données sociodémographiques

Une situation de l'emploi plutôt favorable et en légère amélioration

La situation de l'emploi de la Manche est relativement favorable. Le taux d'activité des manchois (74,7%) est légèrement supérieur à celui observé au sein de tous les échelons de comparaison, y compris la moyenne nationale (74,3%). Par ailleurs, le taux de chômage est lui plus faible (10,4%) que la moyenne nationale (13,0%) ou régionale (13,3%). Ces indicateurs vont dans le sens d'une amélioration au cours précédentes années de l'observatoire (baisse du taux de chômage et augmentation du taux d'activité).

La situation des jeunes (15-24 ans) est également plus favorable dans le département que dans les autres échelons de comparaison, avec un taux de chômage de 21,7% largement inférieur à la moyenne nationale (26,5%) et a fortiori régionale (27,7%).



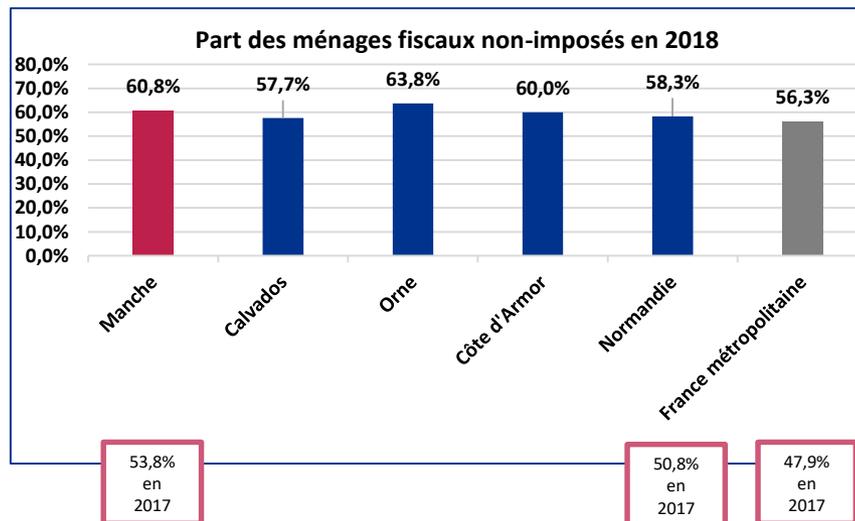
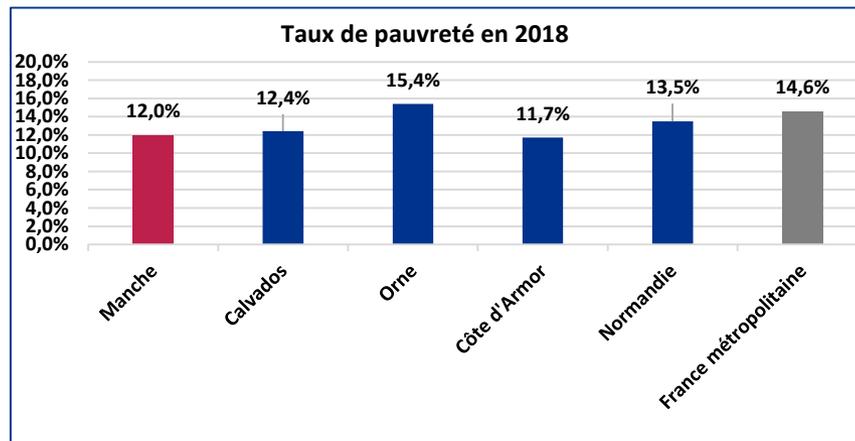
Données sociodémographiques

Un taux de pauvreté toujours bas et une part de ménages fiscaux non-imposés en forte augmentation

Comme les années précédentes, la **Manche présente en 2018 d'un taux de pauvreté plus bas** (12,0%) que celui observé à l'échelle régionale (13,5%) ou nationale (14,6%). Par ailleurs, ce taux diminue puisqu'il était en 2017 de 12,1%. Les Cotes d'Armor sont le seul département à disposer d'un taux inférieur (11,7%).

Toutefois, plus de six ménages fiscaux sur dix étaient non-imposés en 2018 (60,8%), soit un taux plus important que celui aux échelons géographiques supra-territoriaux (58,3% en Normandie et 56,3% en France métropolitaine). Seul le département de l'Orne présente un taux plus élevé, avec 63,8% de ménages non imposés. On constate que **ce taux est en forte hausse sur le département depuis 2017** (53,8% en 2017 contre 60,8% en 2018). Cette hausse est également constatée à l'échelle régionale (50,8% en 2017 et 58,3% en 2018) et à l'échelle nationale (47,9% en 2017 et 56,3% en 2018).

Point de vigilance : les données publiques disponibles ne permettent pas encore de mesurer l'impact de la crise sanitaire.



Les retours de l'enquête habitants

Un sentiment d'isolement important pour une partie de la population

Une proportion de personnes isolées importante

- Près d'un tiers des répondants (27,3%, soit 1 002 individus) indique se trouver en situation d'isolement, dont 115 individus indiquant être « vraiment » isolés. La majorité de ces 115 individus sont des répondants sans enfants, vivant seuls (pour 47 d'entre eux) et 39 sont en recherche d'emploi ou sans activité professionnelle.

Au quotidien, diriez-vous que vous êtes ?

	Effectifs	% Rep.
Très bien entouré.e	612	23,8%
Plutôt bien entouré.e	1256	48,9%
Un peu isolé.e	587	22,8%
Vraiment isolé.e	115	4,5%
Total	2570	100%

L'impact de la crise sanitaire (échelle nationale)

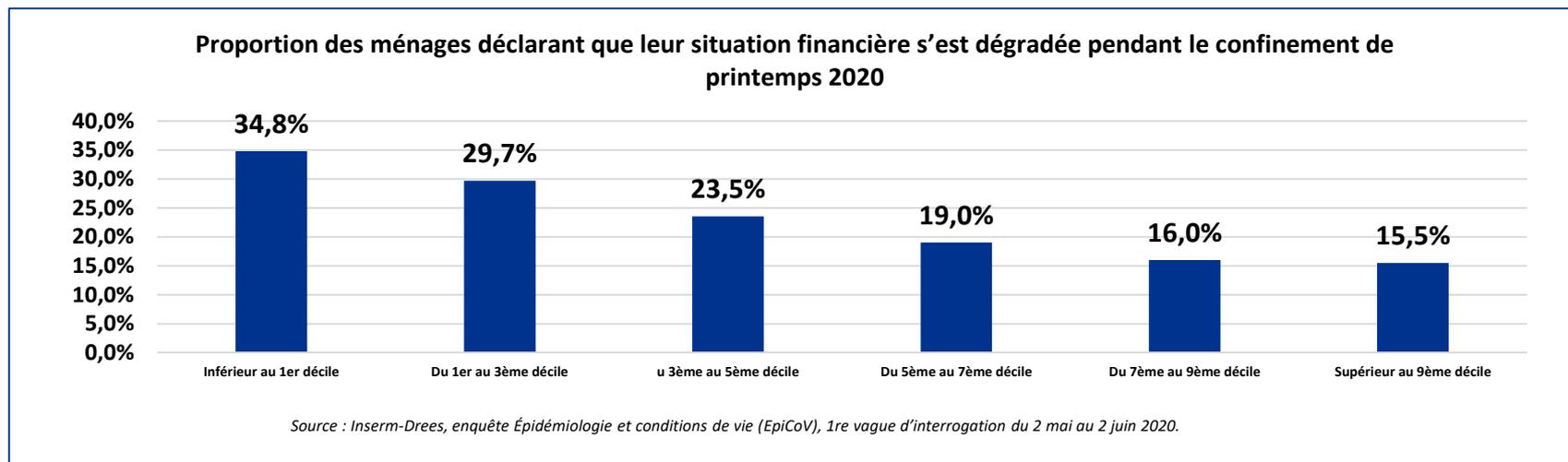
Une dégradation financière flagrante chez les ménages les plus fragilisés

En mai 2020, une part importante des ménages déclarait que leur situation financière s'était dégradée depuis le début du confinement : cette dégradation, progressivement, touche d'abord les ménages les moins aisés. Ainsi, **parmi les 10% de ménages dont le niveau de vie est le plus faible, 34,8% déclaraient une dégradation de leur situation financière**. Cette **proportion, relativement élevée, diminue avec l'augmentation du niveau de vie**. Ainsi, les 10% des ménages dont le niveau de vie est le plus élevé sont plus de deux fois moins à déclarer une dégradation de leur situation financière (15,5%).

Des études complémentaires confirment la dégradation de la situation de personnes en situation de vulnérabilité :

- **35,3%** des français ont subi une perte de revenus suite à la crise sanitaire, cette perte étant plus durement ressentie par les moins favorisés
- **8%** des français craignent de basculer dans la précarité (+2 points par rapport à 2019)

Source : IPSOS, Septembre 2020, Enquête pour le Secours Populaire



L'impact de la crise sanitaire (échelle nationale)

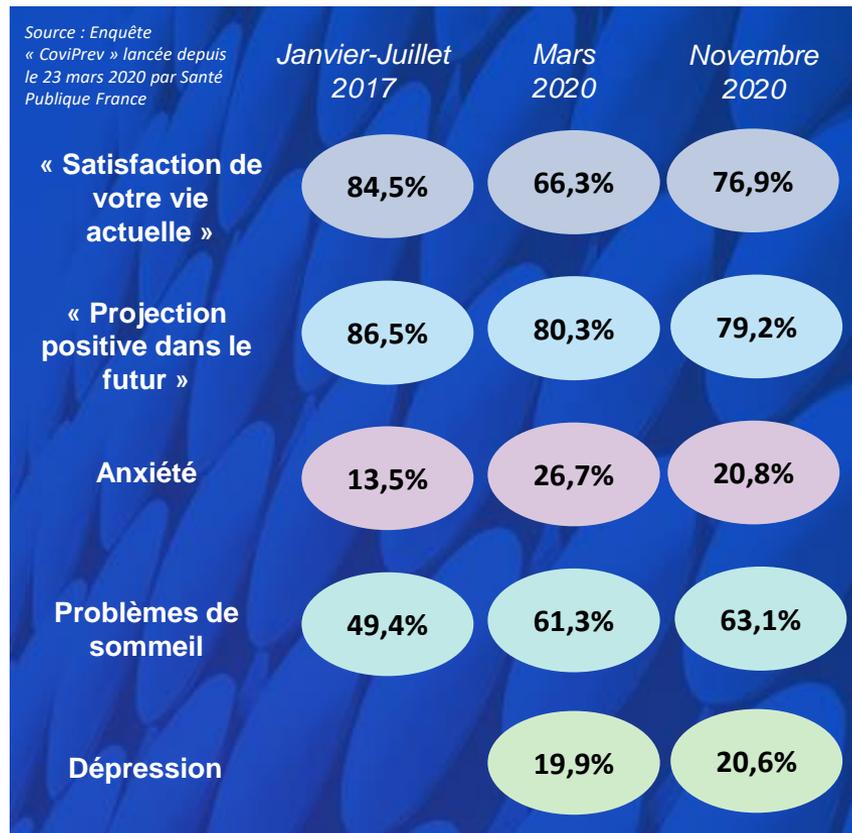
Un impact négatif de la crise sanitaire sur la santé mentale des français

La crise sanitaire apparaît avoir un impact négatif sur la santé mentale de la population. Ainsi, la proportion d'habitants s'indiquant satisfaits de leur vie actuelle a chuté de 84,5% en janvier-juillet 2017 à 76,9% en mars 2020. La proportion de personnes déclarant avoir une projection positive dans le futur a également diminué sur la même période, passant de 86,5% à 79,2%.

En parallèle, **les troubles du sommeil et l'anxiété ont fortement augmenté** : 13,5% des habitants interrogés s'indiquaient anxieux en janvier-juillet 2017, contre 20,8% en novembre 2020. Les phénomènes graves, tels que la dépression, ont également augmenté sur la période.

- Les populations les plus impactées par ces changements sont les populations défavorisées ou fragilisées, et notamment :
- Les personnes déclarant des antécédents de troubles psychologiques
- Les personnes déclarant une situation financière très difficile
- Les catégories professionnelles CSP-
- Les inactifs
- Les femmes
- Les jeunes de 18 à 24 ans

La crise sanitaire apparaît ainsi avoir un impact important sur le bien-être voire la santé mentale de la population, et notamment des populations présentant des facteurs cumulatifs de vulnérabilité.



3

La répartition des structures d'Animation de la Vie Sociale



La répartition des structures d'Animation de la Vie Sociale



A retenir

- Un territoire globalement bien couvert en structures d'animation de la vie sociale avec un seul EPCI dépourvu de structures (Villedieu Intercom)
- La création de 2 espaces de vie sociale sur les EPCI Saint Lô Agglo et Mont-Saint-Michel-Normandie
- Le déploiement d'un centre itinérant
- Une répartition des structures globalement corrélée à la répartition de la population départementale
- En lien avec la typologie du territoire, une implantation des structures davantage rurale qu'à l'échelle régionale



Données clés



16 centres sociaux
16 espaces de vie sociale (+2 entre 2019 et 2020)

11 sur 16

centres sociaux implantés en zone urbaine (soit 69%)

14 sur 16

espaces de vie sociale implantés en zone rurale (soit 88%)

Une répartition cohérente des structures AVS

Un bon maillage territorial et une dynamique très positive d'augmentation des structures AVS

Fin 2020, la Manche comptait deux structures d'animation de la vie sociale de plus qu'en 2019, soit :

- 16 centres sociaux
- 16 espaces de vie sociale (2 structures ayant ouvert sur l'année 2020, comparativement à 2019)

Un agrément dérogatoire est recensé pour la Fédération départementale Familles Rurales en charge de l'animation des structures de sa fédération. Cet agrément ne correspond ainsi pas à une structure d'accueil du public supplémentaire.

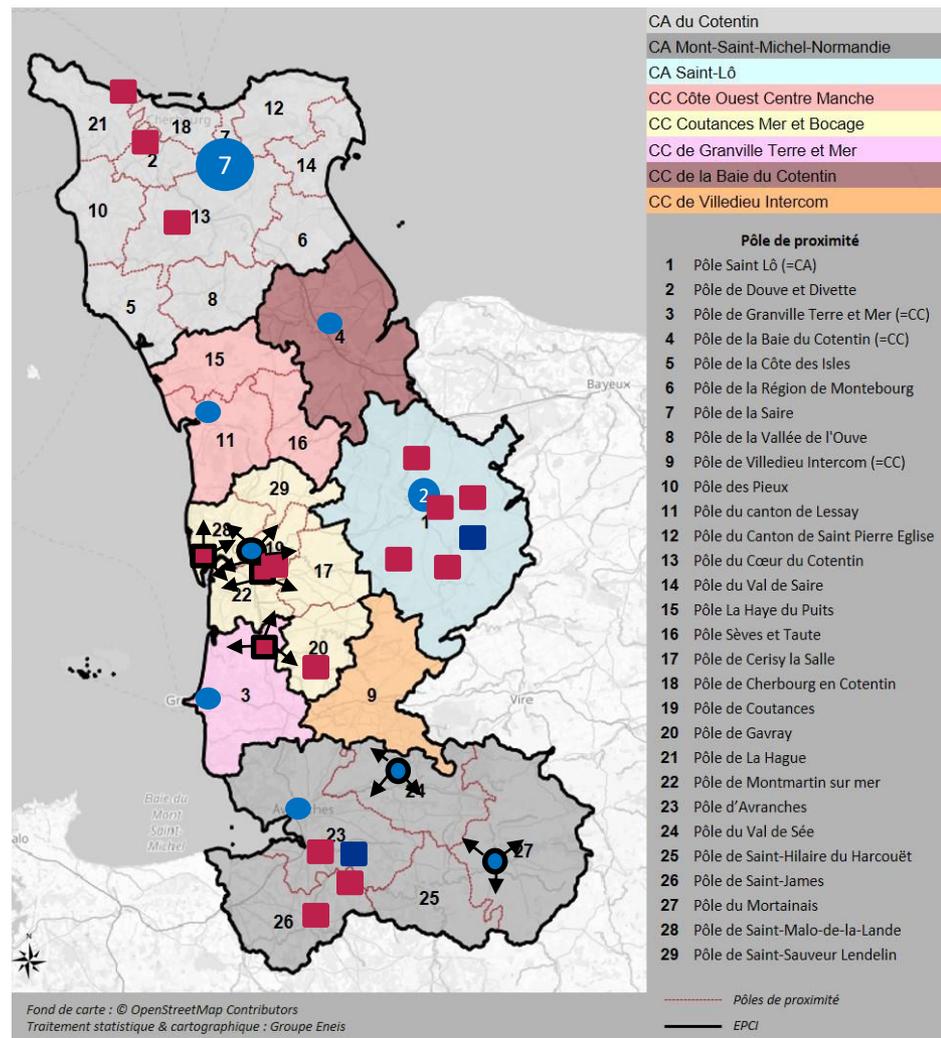
La cartographie des structures montre que l'ensemble des EPCI, à l'exception de Villedieu Intercom, sont couverts par au moins une structure d'animation de la vie sociale.

La répartition des structures n'est toutefois pas homogène. Il apparaît en effet que certains points, et notamment **les zones urbaines les plus peuplées bénéficient d'une concentration de structures** : ainsi, 7 centres sociaux sont recensés à Cherbourg en Cotentin (3 dans la commune déléguée de Cherbourg-Octeville, 3 dans la commune déléguée de Equeurdreville-Hainneville, et 1 à la Glacerie) et 2 centres sociaux ainsi qu'un espace de vie sociale couvrent Saint-Lô.

Au cours de l'année 2020, **deux nouveaux EVS** ont vu le jour :

- Les Petits Lutins à Saint-Jean-des-Baisants, ancienne commune nommée désormais Saint-Jean-d'Elle sur l'EPCI de Saint Lô agglo
- Familles Rurales Terregatte Beuvron, situé sur la commune de Saint-Laurent-de-Terregatte sur l'EPCI Mont-Saint-Michel-Normandie

Un **centre social itinérant** a également ouvert mais n'est pas comptabilisé dans les analyses chiffrées faute de recul sur l'activité (voir pages suivantes).



● Centre social

■ Espace de vie sociale

⊗ Structure itinérante ou multisite

■ Espace de vie sociale créé en 2020

La création d'un centre social itinérant en faveur des gens du voyage

Présentation du centre social itinérant et couverture du territoire



- Une **structure itinérante en faveur des gens du voyage** a vu le jour en 2020, avec une date d'agrément au 1^{er} juillet 2020. L'association SOLiHA Territoires de Normandie, développant des activités en lien avec la thématique des gens du voyage, s'occupe de la gestion du centre social. Le siège social du centre social itinérant est situé à **Saint Lô** mais il couvre **tout le département**, et notamment le Centre et le Sud où des lieux prioritaires d'intervention sont recensés.
- On recense **9 aires permanentes d'accueil dans le département** avec des secteurs prioritaires identifiés : les aires d'accueil de Saint-Lô, de Coutances, de Saint Hilaire du Harcouët et de Périers, le stationnement illicite de Saint Quentin sur le Homme et des lieux de vie où s'établissent des gens du voyage hippomobiles.

Les activités du centre social itinérant



- Ce centre social itinérant a pour objectifs de **renforcer l'accès aux droits et aux services de droit commun** ; d'accompagner à la scolarité et à l'accès aux savoirs ; d'animer et de soutenir les liens parents/ enfants et de favoriser l'accès à la vie sociale et culturelle ; de favoriser l'intégration et la promotion des gens du voyage.
- SOLiHA effectue des visites régulières sur les lieux de vie afin de faire connaissance avec la population, proposer des animations pour les enfants, échanger autour de cafés rencontre par exemple ou encore de proposer des ateliers. Au bilan de juin 2021, 12 visites ont eu lieu sur l'aire de Carentan, 6 sur l'aire de Saint-Lô, 10 sur l'aire de Périers, 6 sur l'aire de Saint Quentin sur le Homme, 3 sur l'aire de Lessay et 4 sur l'aire de Poilley.
- Un accompagnement individuel est également proposé : prise de rendez-vous médicaux, accompagnement à la recherche d'emploi, accompagnement administratif, etc.

La fréquentation du centre social itinérant



- Lors du bilan de juin 2021, 84 enfants ont été accueillis au sein de centre social itinérant, avec majoritairement des enfants de 7 à 11 ans (61%) et de 0 à 6 ans (33%).

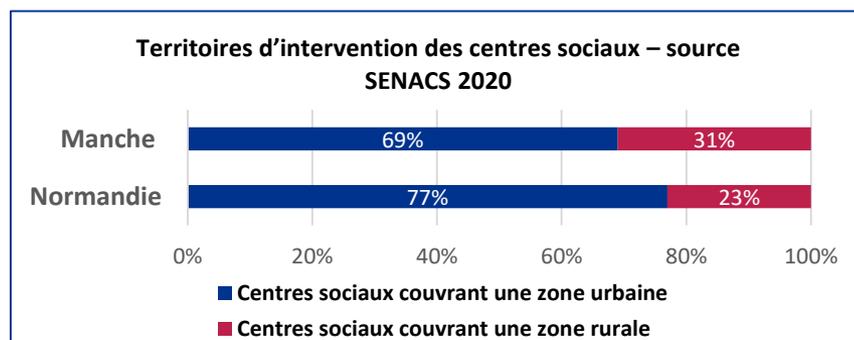
Une couverture importante des structures AVS

Une couverture équivalente à la couverture régionale

- D'après l'enquête SENACS de 2020, la Normandie dénombre 109 centres sociaux agréés Caf, soit 0,33 centres pour 10 000 habitants (quasiment similaire à l'année précédente, 0,32, la très faible augmentation étant liée à la diminution de la population).
- Ce ratio est équivalent à celui observé à l'échelle de la Manche en 2020 (0,32 pour 10 000 habitants), avec néanmoins de fortes disparités infra départementales observées : la CA du Cotentin dispose d'un taux relativement important (0,39 pour 10 000 habitants) tandis que la CC de Granville Terre et Mer ne dispose que de 0,23 centres sociaux pour 10 000 habitants. Ces proportions sont similaires à celles qu'elles étaient en 2019.
- Les données concernant les zones de compétence des centres sociaux sont indisponibles en 2020.

En lien avec la typologie du territoire départemental, une couverture plus importante des territoires ruraux

- Sur les 16 centres sociaux de la Manche, 11 ont une dominante urbaine. 8 sont situés en quartier prioritaire de la Politique de la Ville, 4 dans des communes classées en zone de revitalisation rurale et 3 en territoire de « veille active ».
- Ce sont ainsi 69% des centres sociaux du département qui sont situés en zone urbaine, contre 77% à l'échelle de la Normandie.
- Comme les années précédentes, la couverture des territoires ruraux par des structures d'animation de la vie sociale est donc plus importante à l'échelle de la Manche (31%) qu'à l'échelle régionale (23%), et d'autant plus importante en comptabilisant les espaces de vie sociale pour la plupart située en zone rurale (14 sur les 16 EVS du département ont un territoire d'intervention à dominante rurale en 2020).



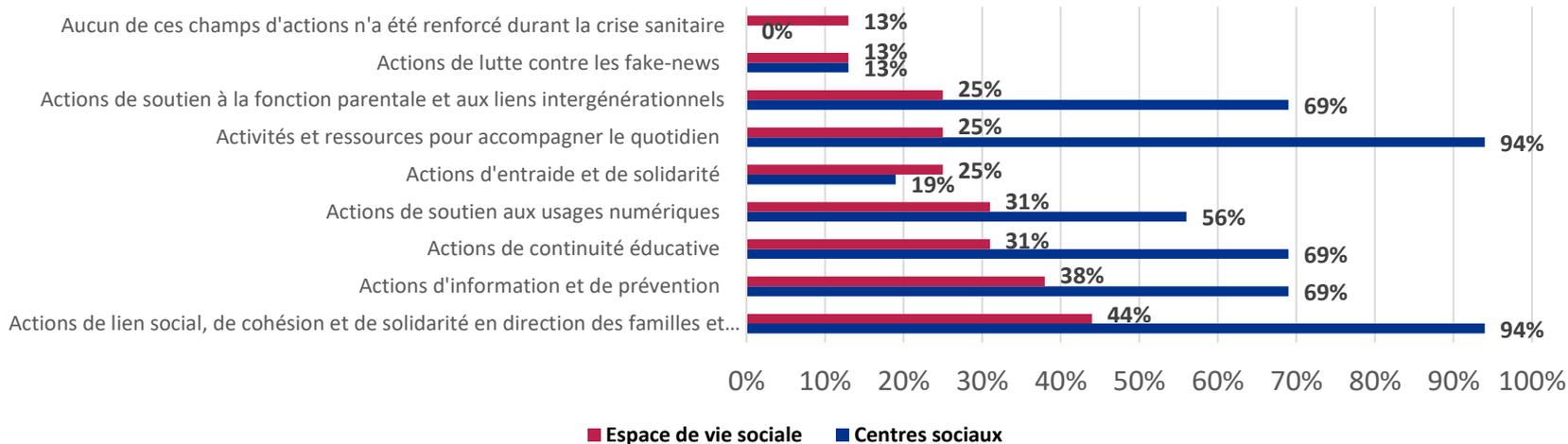
Des structures fortement impactées par la crise sanitaire

Un impact important de la crise sanitaire sur le fonctionnement des structures, mais un maintien ou un renforcement de certaines activités



- La crise sanitaire de la COVID-19 a **fortement impacté le fonctionnement des structures d'animation de la vie sociale**, notamment durant les deux périodes de confinement qui se sont succédées durant l'année 2020 (du 17 mars au 11 mai 2020 et du 30 octobre au 15 décembre 2020).
- Selon l'enquête SENACS de 2020, 11 des 16 centres sociaux ont fermé complètement l'accès physique de leur structure durant le 1^{er} confinement et la moitié ont suspendu leurs activités. Une **majorité de centres sociaux (10 sur les 16) a tout de même maintenu un accueil téléphonique**. On retrouve cette dynamique avec les espaces de vie sociale : 6 sur 16 ont fermé leur structure, mais **une majorité (9 sur les 16) a maintenu un accueil téléphonique**.
- Les structures ont par ailleurs **renforcé un certain nombre de leurs champs d'actions** afin de répondre au mieux aux besoins spécifiques des habitants durant cette période particulièrement complexe. On observe notamment un renforcement des **actions de lien social, de cohésion et de solidarité** en direction des familles et des publics les plus fragiles et isolés, davantage d'actions **d'information et de prévention**, des actions en faveur de la **continuité éducative** ou encore de soutien aux usages du numérique.

Les champs d'actions renforcés durant la crise sanitaire

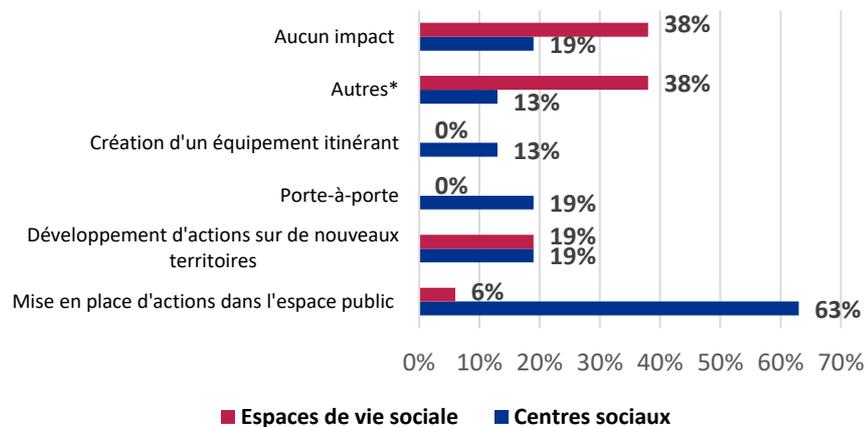


Des actions de communication et d'aller-vers renforcées pendant la crise



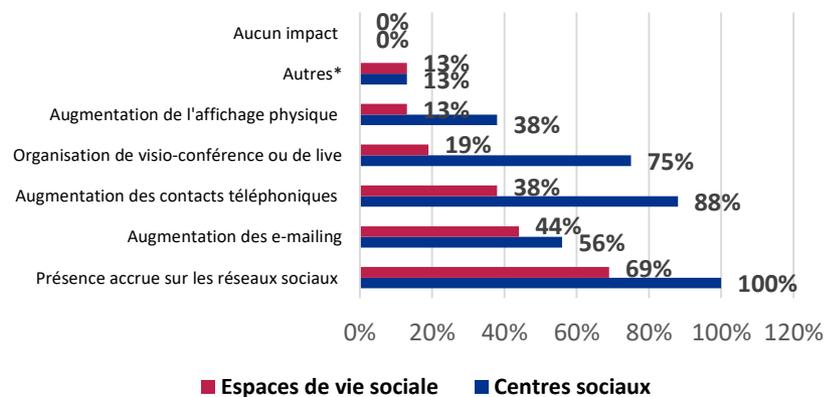
- Près de la moitié (44%) des centres sociaux ont proposé des **temps d'échange** et de débat avec les habitants autour de la crise sanitaire, sous un format en distancié ou en présentiel (contre seulement 6% des espaces de vie sociale).
- Outre ces temps d'échange, la crise sanitaire a permis de **développer les actions hors les murs des structures**. Ainsi, 63% des centres sociaux ont mis en place des actions dans l'espace public. 19% des centres sociaux et des espaces de vie sociale ont développé des actions sur de nouveaux territoires.
- **La communication été aussi renforcée auprès des habitants**. Une présence accrue des structures sur les réseaux sociaux est notifiée, une augmentation des contacts téléphoniques, des e-mailing ainsi que l'organisation de visio-conférences. Tous ces éléments concordent avec la logique de distance instaurée durant la crise sanitaire.
- L'ensemble de ces éléments démontrent une **forte réactivité des structures** aux besoins des habitants durant la crise sanitaire et une **réponse rapide au contexte particulier**.

Impact de la crise sanitaire sur l'action hors les murs



*Autres : renforcement de la présence sur l'espace public. Prévention sanitaire et échanges, actions hors les murs hebdomadaires annulées mais animations estivales renforcées

Impact de la crise sanitaire sur la communication en direction des habitants



*Autres : Actions HLM renforcées pour aller vers. Distribution de flyers et plaquettes, contenus ludiques

4

La fréquentation et la participation des habitants



La fréquentation et la participation des habitants



A retenir

- Un nombre de bénévoles réguliers et un nombre d'heures de bénévolat en diminution durant l'année 2020 dans un contexte de crise sanitaire mais qui montre tout de même un fort investissement dans les structures durant cette année particulière
- Des bénévoles âgés de 26 à 59 ans plus représentés que les autres tranches d'âge dans le bénévolat d'activité
- *Du fait de la crise sanitaire, plusieurs données n'ont pas été recensées en 2020 (nombre de personnes ayant fréquenté les centres sociaux notamment). La comparaison avec les années précédentes n'est donc pas toujours possible.*



Données clés



101 860 personnes ont fréquenté un centre social ou espace de vie sociale en 2019

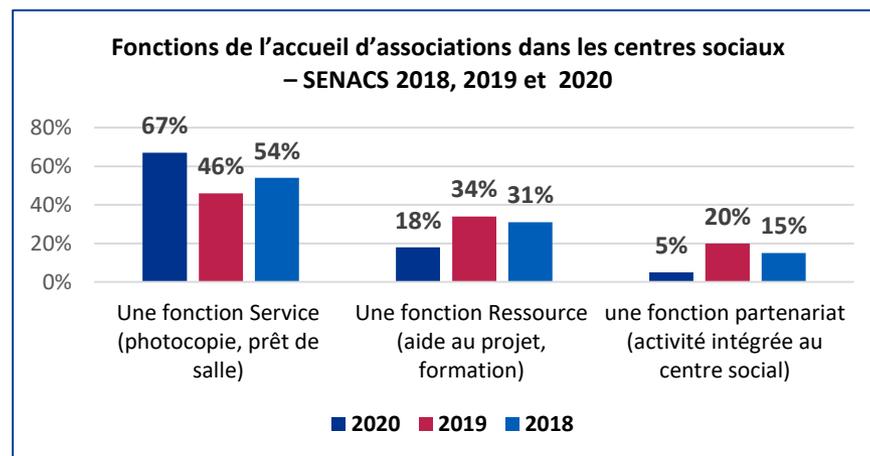
(95 250 en 2018, les données 2020 ne sont pas disponibles)

19 089 heures de bénévolat d'activité en 2020, soit 1 193 par centre social environ
(3 750 en 2019 et 3 500 en 2018)

La fréquentation et la participation des habitants

Une évolution de la nature du partenariat avec les associations

- Les centres sociaux, de par leurs missions, sont des structures pouvant **héberger des associations**. En 2020, 452 associations ont été accueillies par les centres sociaux du département. C'est moins qu'en 2019, où 635 associations ont été accueillies par les centres sociaux du département ; cette baisse étant notamment due à la crise sanitaire.
- En 2020, la majorité de ces partenariats ont concerné la fonction « service » ; on observe inversement une forte baisse de la fonction « ressource » (activité intégrée au centre social) qui concerne en 2020 et de la fonction « partenariat ». Ceci tend à laisser supposer une certaine dissolution des liens qui ont plus porté sur un soutien logistique.



Une offre d'accompagnement à la création d'associations proposée par les centres sociaux

- Les centres sociaux proposent un accompagnement à la création d'associations. Ainsi en 2020, 5 associations et 4 entreprises émanent ou sont nées grâce à l'accompagnement d'un centre social.

La fréquentation et la participation des habitants

Des instances de gouvernance et de pilotage des centres sociaux plus développées qu'à l'échelle régionale

- 100% des centres sociaux possèdent une instance réglementaire dédiée au pilotage de projet social (voir définition ci-contre élaborée par le SENACS), comme les années précédentes, et 44% d'entre eux disposent également d'une instance non réglementaire.



Focus sur les espaces de vie sociale :

88% des espaces de vie sociale possèdent une instance réglementaire ; 56% d'entre eux possèdent une instance non réglementaire.



Focus crise sanitaire :

La crise sanitaire a eu un impact sur les instances de pilotage et les modalités de rencontre. Ainsi, durant l'année 2020, 44% des centres sociaux ont maintenu les modalités de rencontres existantes, mais 44% ont diminué le nombre d'instances en présentiel et augmenté le nombre d'instances en distanciel, démontrant une nouvelle fois une capacité d'adaptation face à la crise et une appropriation rapide des modalités de communication en distanciel.

Les instances de gouvernance



Normandie

Structures possédant une instance réglementaire
(Bureau, CA, assemblée générale, conseil municipal, etc.)

100 %

77 %

Similaire à 2019

Structures possédant une instance non-réglementaire
(conseil de maison, commission thématique, comité d'animation, etc.)

44 %

44 %

Similaire à 2019

La fréquentation et la participation des habitants

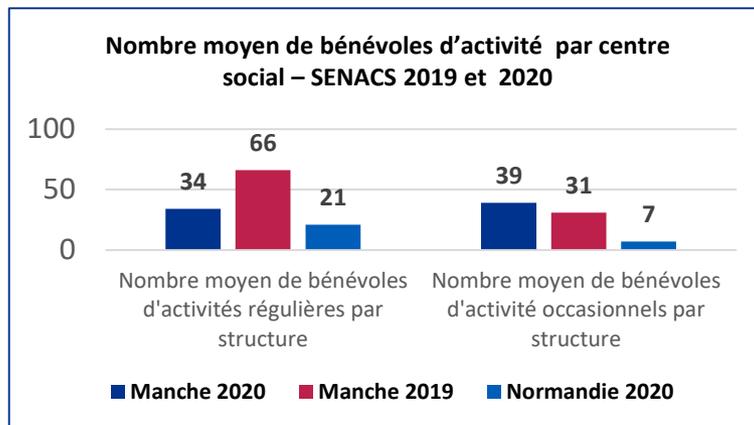
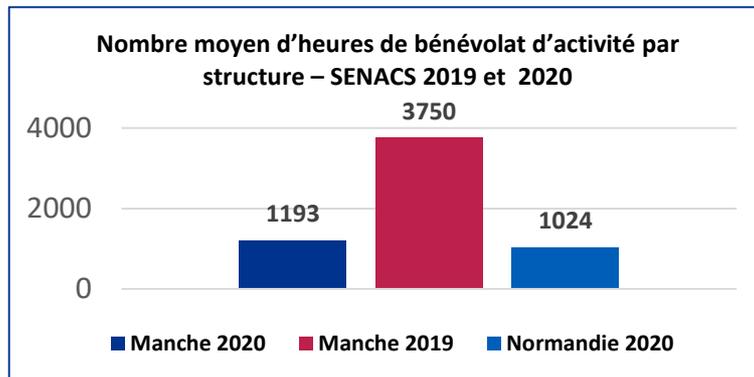
Un nombre de bénévoles en nette diminution en raison du contexte de crise sanitaire

- En 2020, 1 193 personnes étaient bénévoles dans les centres sociaux manchois, dont 551 étaient bénévoles réguliers (et 621 bénévoles occasionnels), soit 19 089 heures de bénévolat réalisées. Cela correspond à 11,9 ETP. Le niveau de bénévolat est en diminution par rapport à l'année précédente, cette baisse étant sans aucun doute liée au contexte de crise sanitaire dans la mesure où beaucoup d'activités ont été stoppées pendant la période d'une part, et que les bénévoles, dont on a vu qu'ils étaient souvent âgés de plus de 60 ans, ont dû pour beaucoup observer un comportement de prudence même après la reprise des activités.
- En moyenne, les bénévoles d'activité représentent 34 personnes par centre social. On observe ainsi un nombre de bénévoles d'activité très supérieur à celui observé à l'échelle régionale (13 bénévoles réguliers de plus en moyenne et 32 bénévoles occasionnels), ce qui témoigne de l'investissement des bénévoles dans le département et **du dynamisme des structures d'animation de la vie sociale manchoises** en matière de participation des habitants. La poursuite du déploiement de la dynamique PESL peut ainsi jouer un rôle qu'il serait intéressant de mettre en lumière dans le prochain observatoire, une fois les effets de la crise sanitaire moins perceptibles dans les chiffres recensés.



Focus crise sanitaire :

Les bénévoles présents dans les centres sociaux de la Manche ont vu leur nombre diminuer fortement (-63% des moins de 25 ans, -63% des 25-59 ans et -88% pour les plus de 60 ans). Cependant, 38% des structures indiquent selon l'enquête SENACS avoir vu l'arrivée de nouveaux bénévoles mobilisés pour des raisons liées à la crise sanitaire (60 nouveaux bénévoles au total, soit 6 par structure concernée).



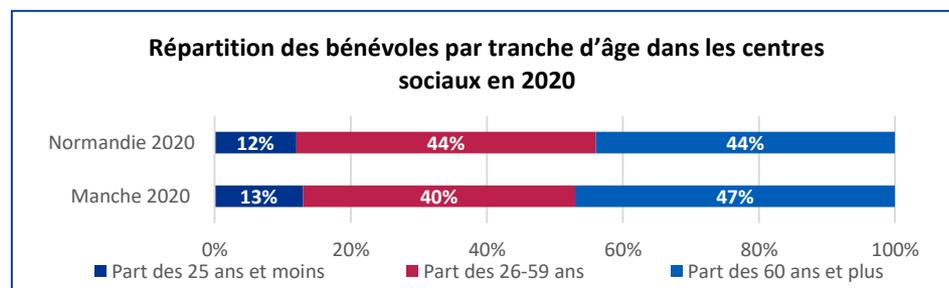
Focus sur les espaces de vie sociale :

On recense 413 bénévoles au sein des espaces de vie sociale du département dont 152 bénévoles réguliers et 107 bénévoles ponctuels. Au total, le bénévolat d'activité représente 6 000 heures soit 3,7 ETP dans la Manche.

La fréquentation et la participation des habitants

Une part importante de bénévoles âgés de 60 ans et plus

- En 2020, le profil des bénévoles est similaire à celui observé en 2019 : on note une forte représentation des 60 ans et plus (particulièrement dans le département, où plus de la moitié des bénévoles ont plus de 60 ans) et une plus faible mobilisation des moins de 25 ans (13%).



Face à l'importance du bénévolat, une attention particulière à maintenir sur la formation

- En 2020, seulement 13% des structures ont formé des bénévoles, une proportion largement inférieure à celle observée en 2019 (44%) mais qui est liée à l'impact important de la crise sanitaire. En 2020, cela représente un total de 29 bénévoles formés. Ces formations ont notamment concerné l'éducation positive, l'approche pédagogique de l'accompagnement scolaire et aux outils ainsi que l'animation du jeu.
- Face à l'importance du bénévolat et au turn-over des bénévoles, la formation reste un enjeu majeur pour les centres sociaux.

Les retours de l'enquête habitants

La connaissance et la fréquentation des structures par les habitants

Une connaissance mitigée des structures AVS et une faible fréquentation

- Une large majorité des répondants (58,3%, soit 1 499 individus) ne connaît pas les structures d'animation de la vie sociale (AVS) près de chez lui, et 12,9% indiquent ne pas savoir ce qu'est une structure d'animation de la vie sociale.
- Moins de 1 répondant sur 10 (9,4%, soit 241 individus) fréquente l'une des structures AVS existantes.
- Parmi l'ensemble des raisons justifiant la non fréquentation de ces structures, les répondants indiquent ne pas en ressentir le besoin (999 répondants) ou la méconnaissance des structures (cité 507 fois, soit 25,7% de l'échantillon)

Une tendance à la fréquentation des structures les plus proches de chez soi

- Plus des deux tiers des répondants (75,3%, soit 177 individus) parcourent une distance inférieure à 10 kilomètres pour fréquenter une structure AVS
- Ils ne sont plus que 13 (5,6%) pour une distance supérieure à 20 kilomètres

Un faible investissement bénévole dans le fonctionnement des structures AVS, qui s'explique principalement par un manque de temps et d'intérêt des bénéficiaires

- Plus des deux tiers des répondants fréquentant une structure d'AVS (76,5%, soit 176 individus) ne sont pas investis dans le fonctionnement de la structure, principalement par manque de temps (48,3% de l'échantillon, soit 85 personnes) ou d'intérêt (13,6%, soit 24 répondants)
- Parmi les bénévoles, une majorité estime que leur activité est suffisamment valorisée (7 répondants sur 10, soit 38 individus)

Fréquentez-vous l'une des structures d'animation de la vie sociale existantes ?

	Effectifs	% Rep.
Oui	241	9,4%
Non	1996	77,7%
Je ne sais pas ce qu'est une structure d'animation de la vie sociale	332	12,9%
Total	2569	100%

Combien de kilomètres faites-vous généralement pour fréquenter une structure d'animation de la vie sociale ?

	Effectifs	% Rep.
Moins de 3km	84	35,7%
Entre 3 et 10km	93	39,6%
Entre 10 et 20km	45	19,1%
Entre 20 et 30km	11	4,7%
Plus de 30km	2	0,9%
Total	235	100%

Les retours de l'enquête habitants

L'investissement associatif des habitants

Un faible investissement associatif, principalement en raison d'un manque de temps

- Deux tiers des répondants (74,5%, soit 1909 individus) ne fréquentent aucune association (autre qu'une structure AVS)
- Près de 6 répondants sur 10 (58,2%, soit 1332 individus) ne souhaitent pas intégrer une association en tant que bénévole car ils estiment qu'ils n'en ont pas le temps

Selon vous, quelles seraient les principales améliorations à apporter en matière de vie sociale sur votre territoire ?

	Effectifs	% Rep.
Plus d'équipements dédiés à la vie sociale, aux loisirs, aux activités culturelles	513	21,3%
Des activités plus variées	425	17,7%
Des activités plus adaptées à chaque tranche d'âge	566	23,5%
Des activités plus accessibles en transport en commun	431	17,9%
Une meilleure amplitude horaire des activités proposées	540	22,4%
Plus d'informations sur les activités existantes	719	29,9%
Des tarifs moins élevés	717	29,8%
Autre	72	3%
Total	2406	

Selon vous, quels seraient les domaines à développer en matière de vie sociale sur votre territoire ?

	Effectifs	% Rep.
Les activités de loisirs ou culturelles	1004	40,9%
Les activités sportives	672	27,4%
Les activités familiales (activités à pratiquer en famille)	1006	41%
Les activités autour du développement durable	470	19,1%
Les activités intergénérationnelles	395	16,1%
Les manifestations festives (fêtes de quartiers, etc.)	743	30,3%
Les activités d'entraide / de solidarité	706	28,8%
L'accompagnement au numérique	393	16%
Autre	88	3,6%
Total	2455	

Un positionnement en faveur du développement des activités de loisirs et festives accompagné d'un enjeu de communication et d'accessibilité financière.

5

Les actions des structures d'Animation de la Vie Sociale



Les actions des structures d'Animation de la Vie Sociale



A retenir

- En lien avec la pyramide des âges, les centres sociaux déploient davantage d'actions relatives au vieillissement qu'à l'échelle régionale
- La dimension jeunesse est également très investie par l'ensemble des centres sociaux du département
- Les centres sociaux disposent tous de référents familles permettant de développer pour les familles du territoire, des actions de loisirs, de soutien à la parentalité mais aussi des actions intergénérationnelles dans tous les centres
- On observe des partenariats institutionnels et associatifs développés, notamment pour favoriser l'accès aux droits



Données clés

12 270 enfants (0-17 ans) accueillis dans un centre social en 2019

(9 980 en 2018) Les données 2020 ne sont pas disponibles

88 %

De centres sociaux mettent en place des actions intergénérationnelles (contre 77% à l'échelle de la Normandie)

(100% en 2018 et 2019)

94 %

De centres sociaux développent des actions relatives au bien-vieillir (contre 62% à l'échelle de la Normandie)

(88% en 2019)

Les actions des structures d'Animation de la Vie Sociale

Le champ du vieillissement plus investi qu'à l'échelle régionale

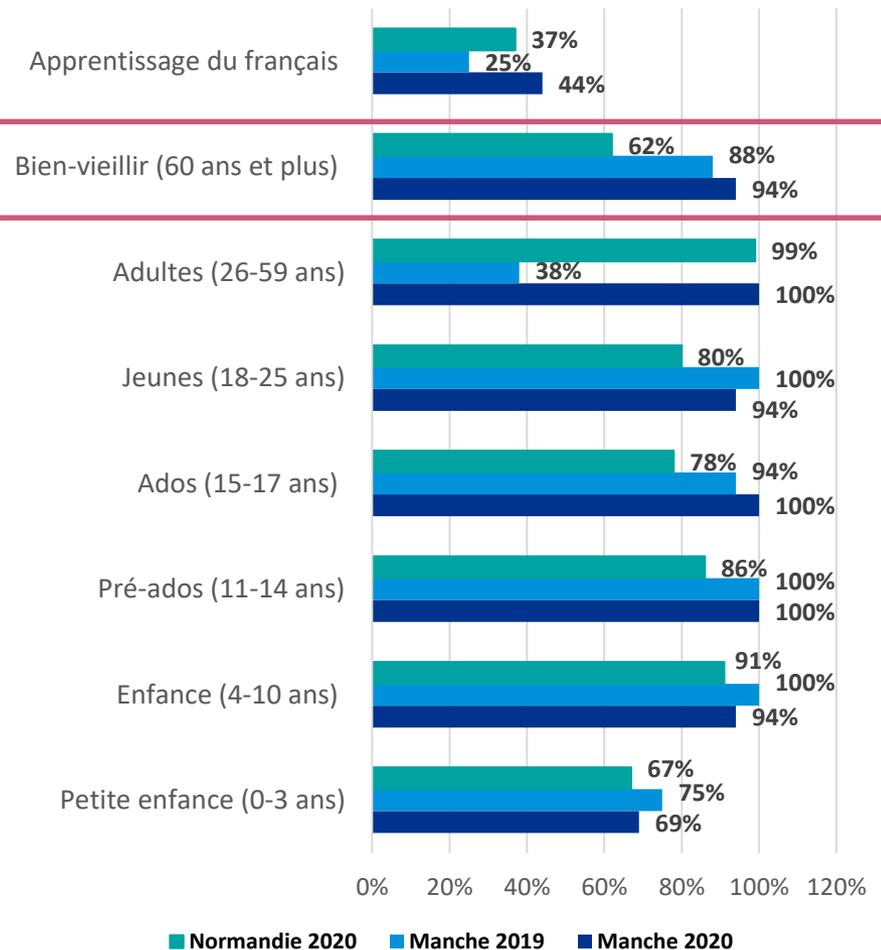
- Plus de 90% (94%) des centres sociaux portent des actions relatives au vieillissement et au bien-vieillir (contre 62% des centres sociaux à l'échelle régionale). De plus, on observe une augmentation depuis 2019 (88%).
- L'importance du nombre d'actions à destination des 60 ans et plus peut être mis en lien avec la part importante que représente cette population dans le département (36,6% contre 21,7% à l'échelle régionale).



Focus sur les espaces de vie sociale :

Plus d'un espace de vie sociale sur deux (56%) a mené des actions en direction des personnes de 60 ans et plus, notamment sur le développement des liens sociaux des jeunes retraités, la lutte contre l'isolement social et la prévention santé.

Les actions portées par les centres sociaux en 2020 – Source SENACS



Les actions des structures d'Animation de la Vie Sociale

Une dimension jeunesse particulièrement investie par l'ensemble des centres sociaux du département

- En 2019 (les données 2020 sur le nombre d'enfants accueillis ne sont pas disponibles), sur les 16 405 enfants accueillis, 4 135 enfants ont été accueillis dans un espace de vie sociale, soit 25% de l'ensemble du public accueilli par ces structures (c'est moins qu'en 2018 où cette part s'élevait à 30%).
- Il apparaît qu'une **majorité de centres sociaux déploient des actions en direction du public jeune** avec des nuances cependant entre les tranches d'âge :
 - En 2020, 11 centres sociaux sur 16 portaient une action en direction des enfants de moins de 3 ans (accueil parent-enfant, accueil des assistants maternels, espace jeux/ludothèque, accueil du jeune enfant...).
 - 15 centres sociaux portaient des actions en direction des enfants âgés de 4 à 10 ans
 - Tous les centres sociaux portaient des actions en direction de l'adolescence : pré-ados (11-14 ans) ou des adolescents (15-17 ans).



Focus sur les espaces de vie sociale :

- **Petite enfance** : 50% des espaces de vie sociale proposent des actions pour les 0-3 ans
- **Enfance** : 81% des espaces de vie sociale proposent des actions pour les 4-10 ans
- **Préadolescence** : 94% des espaces de vie sociale proposent des actions pour les 11-14 ans
- **Adolescence** : 67% des espaces de vie sociale proposent des actions pour les 15-17 ans

Part des centres sociaux proposant des actions en direction de l'enfance jeunesse (Source SENACS 2020)

Petite enfance (0-3 ans)

67% en Normandie

69 %

(75% en 2019 et 69% en 2018)

Enfance (4-10 ans)

91% en Normandie

94 %

(100% en 2019 et 94% en 2018)

Préadolescence (11-14 ans)

86% en Normandie

100 %

(100% en 2019 et 100% en 2018)

Adolescence (15-17 ans)

78% en Normandie

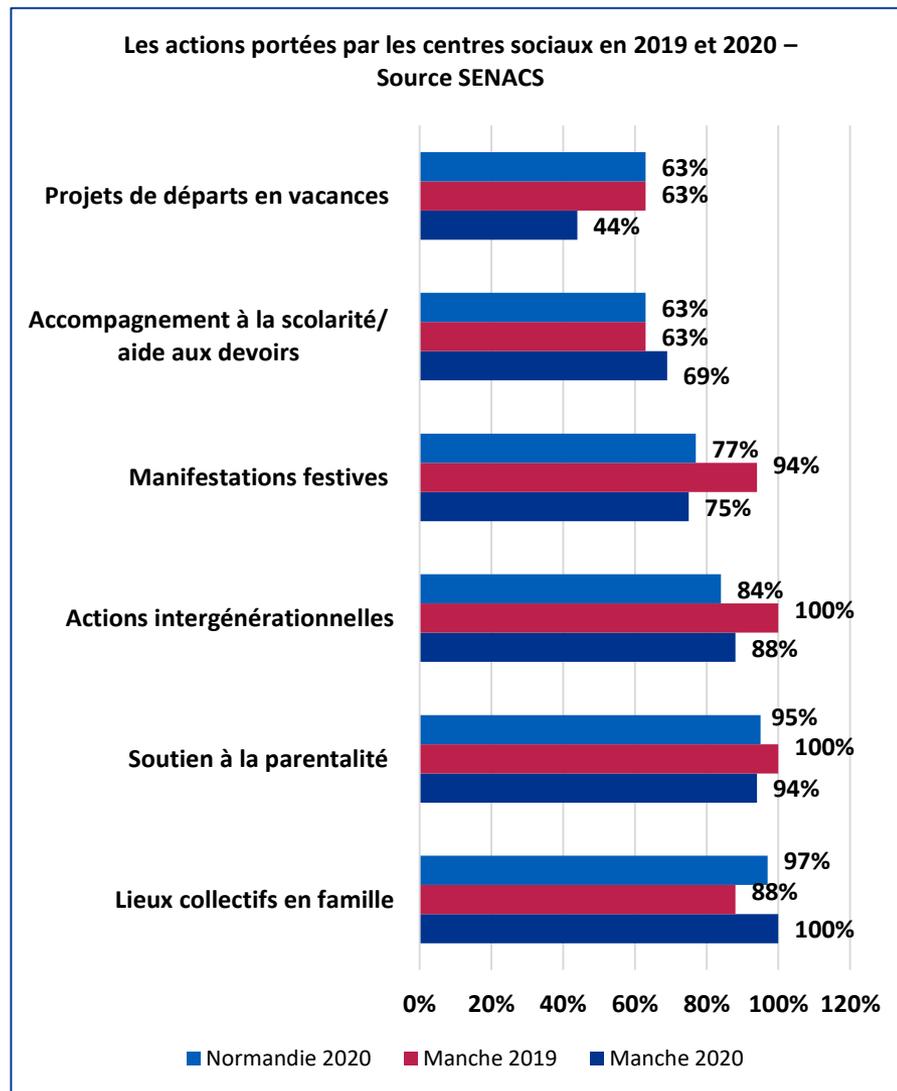
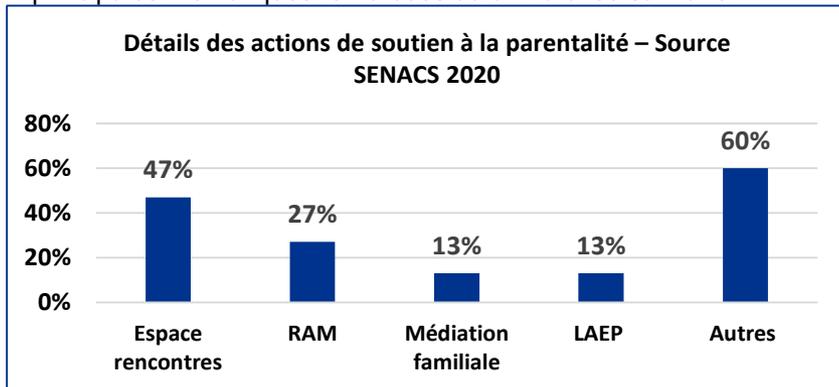
100 %

(100% en 2019 et 94% en 2018)

Les actions des structures d'Animation de la Vie Sociale

La vocation familiale des centres sociaux : entre loisirs et soutien à la parentalité

- En 2020 comme en 2019, tous les centres sociaux possèdent un référent famille. En revanche, on note un progrès considérable sur la qualification des référents familles puisque 100% des référents famille ont le niveau de formation requis contre 88% en 2019. Le référent famille d'un centre social a pour mission d'assurer la coordination de l'ensemble des actions collectives ou individuelles et des services relevant du champ de la famille et de la parentalité.
- De fait, d'après l'enquête SENACS, une très large majorité de centres sociaux mettent en place des actions collectives relatives aux loisirs à destination des familles (manifestations festives, loisirs collectifs en famille, projets de départs en vacances...).
- 13 des 16 centres sociaux manchois mettent également en œuvre des actions à vocation intergénérationnelles (tous mettaient des actions intergénérationnelles en 2019).
- Outre ces activités, certains centres sociaux déploient également des actions relevant de manière plus évidente du soutien à la parentalité (Accueil parents-enfants, CLAS, sorties familiales...).
- La thématique « parentalité et vie familiale » fait partie des principales thématiques renforcées durant la crise sanitaire.



Les actions des structures d'Animation de la Vie Sociale

Un bon réseau partenarial

- Les principaux partenaires des centres sociaux de la Manche sont :
 - la Caf - 100% des centres sociaux ont un partenariat, ce qui est évidemment lié au mode de financement des structures puisque la Caf délivre un financement en lien avec l'agrément Animation de la Vie Sociale - ;
 - les communes, qui sont le plus souvent gestionnaires ;
 - les acteurs associatifs, que les centres sociaux accueillent dans leurs locaux pour certaines ;

Mais également, de façon très majoritaire :

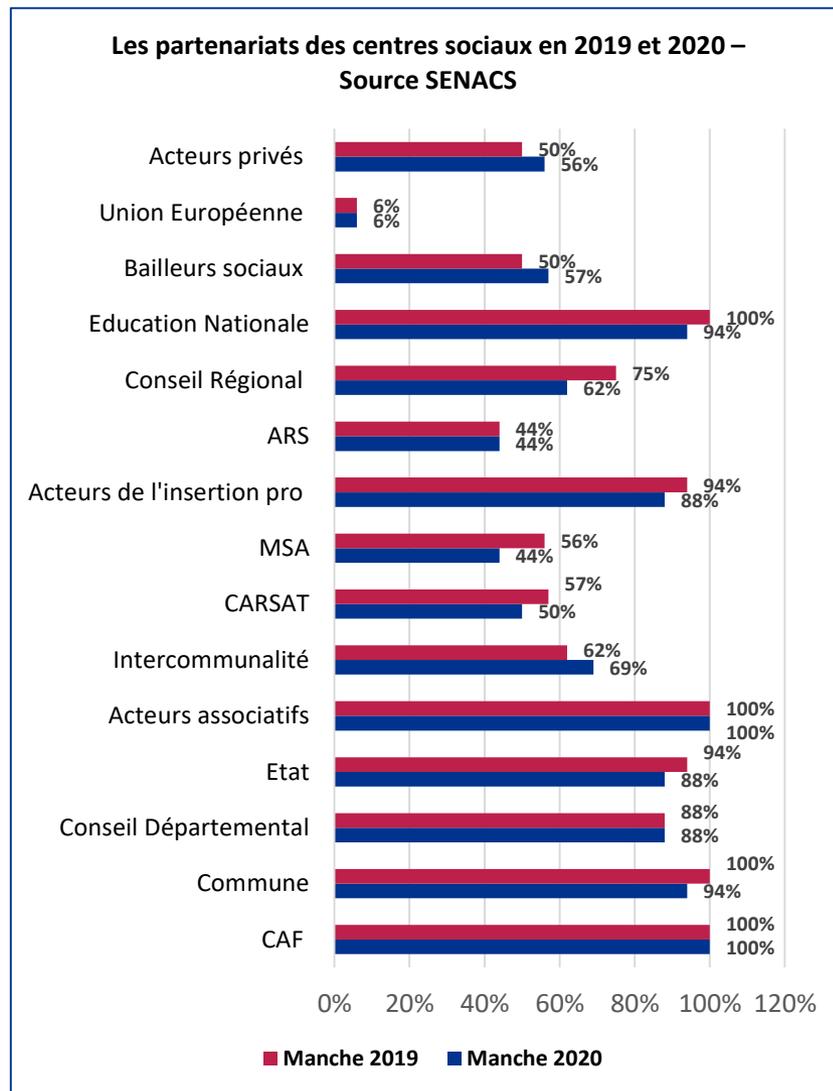
- le Conseil départemental ;
 - l'Education Nationale ;
 - et les acteurs de l'insertion professionnelle
- Fait intéressant, si certains partenariats ont pu être mis en sommeil sur certaines structures pendant la période de crise sanitaire (on note ainsi une légère baisse des occurrences pour les communes, l'Education nationale, la CARSAT ou encore la MSA), en revanche certains partenaires sont plus présents en 2020 qu'en 2019, notamment les acteurs privés et les bailleurs sociaux. Il sera intéressant d'analyser les données 2021 pour voir si on cette légère configuration de l'écosystème de l'animation de la vie sociale se confirme ou s'il s'agit d'un fait uniquement lié à la conjoncture 2020.



Focus crise sanitaire :

81% des centres sociaux indiquent avoir créé ou renforcé leurs liens partenariaux depuis le début de la crise sanitaire. Ils mentionnent notamment avoir renforcé les liens avec les acteurs associatifs (pour 92% d'entre eux), l'Education Nationale (pour 69% d'entre eux), les Collectivités locales et le Conseil Départemental (pour 62% d'entre eux) et la Caf (pour 46% d'entre eux).

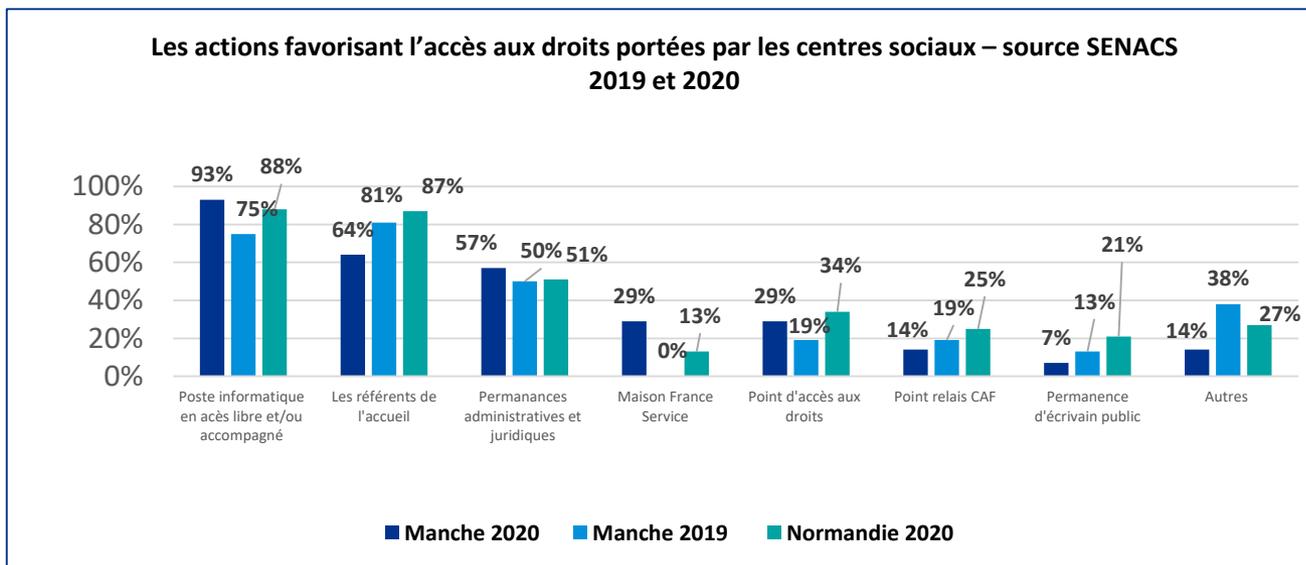
*Autres : Ateliers numériques individuels au niveau de l'EPN, label APTIC : Espace Public Numérique



Les actions des structures d'Animation de la Vie Sociale

Un travail autour de l'accès aux droits qui se poursuit pour faire face aux besoins émergents

- L'accès aux droits fait partie des **thématiques principales renforcées durant la crise sanitaire**. 57% des centres sociaux du département mettent en place des permanences administratives et juridiques. Cependant, les permanences d'institution (notamment CAF) et les actions pour pallier les ruptures (type écrivain public) sont moins importantes au niveau départemental qu'à l'échelle régionale. Par ailleurs, seuls 93% des centres sociaux manchois proposent un poste informatique en accès libre et / ou accompagné, un taux en nette augmentation par rapport à 2019.
- L'accès aux droits implique également pour les centres sociaux de développer les partenariats avec les acteurs de l'accompagnement social et de l'insertion socio-professionnelle.
- La Caf évoque par ailleurs une volonté de **dresser un état des lieux des actions d'accès aux droits** conduites au sein des centres sociaux. Il s'agit d'un projet à horizon 2023 -2024, qui pourrait s'inscrire dans le cadre du prochain SDSF.

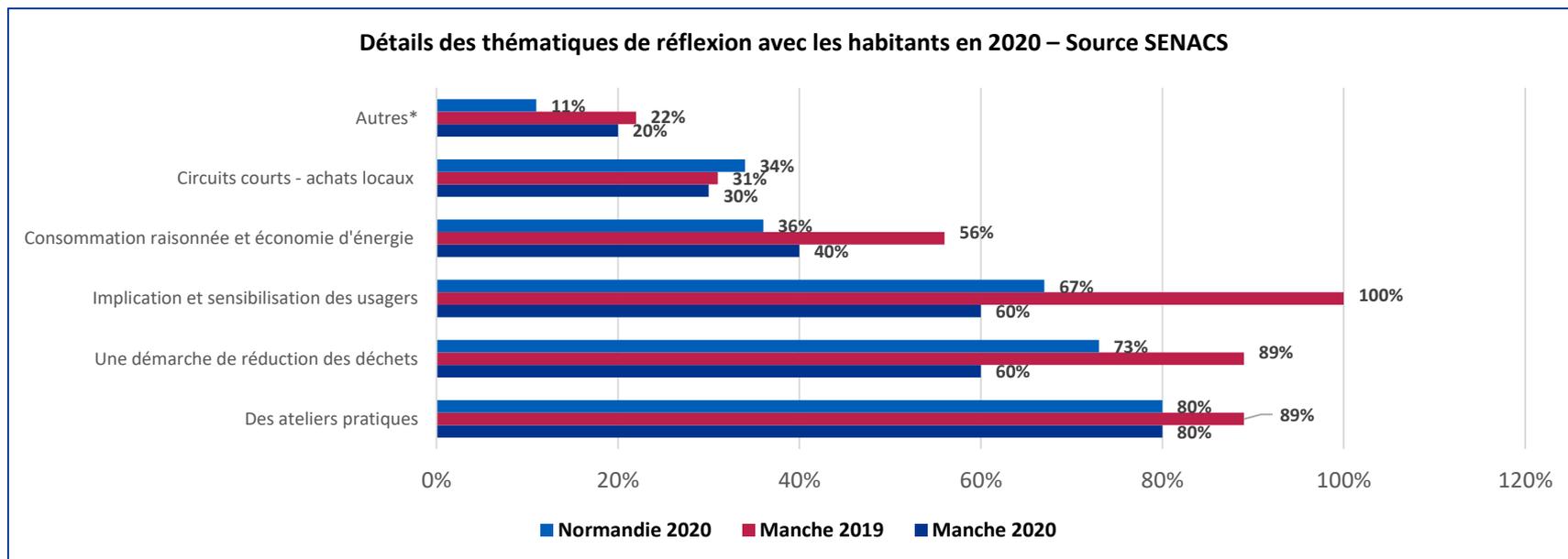


*Autres : Ateliers numériques individuels au niveau de l'EPN, label APTIC : Espace Public Numérique

Les actions des structures d'Animation de la Vie Sociale

Un développement des réflexions autour du développement durable

- La thématique du développement durable constitue également l'une des thématiques de plus en plus investies au sein des centres sociaux.
- Ainsi, 69% des centres sociaux ont indiqué avoir engagé une réflexion autour de l'écologie en interne en 2020 contre 63% en 2019 (proportion similaire à la moyenne régionale), et 63% d'entre eux ont engagé une réflexion autour de l'écologie avec les habitants contre 75% en 2019 (similaire à la moyenne régionale).
- Les thématiques les plus abordées avec les habitants, à l'échelle départementale comme régionale, sont l'implication et la sensibilisation des usagers, les démarches de réduction des déchets et la mise en œuvre d'ateliers pratiques.



*Autres : Réflexion sur la mise en place d'un composteur collectif, jardin partagé, etc.

Les actions des structures d'Animation de la Vie Sociale

Les actions hors les murs dans les centres sociaux

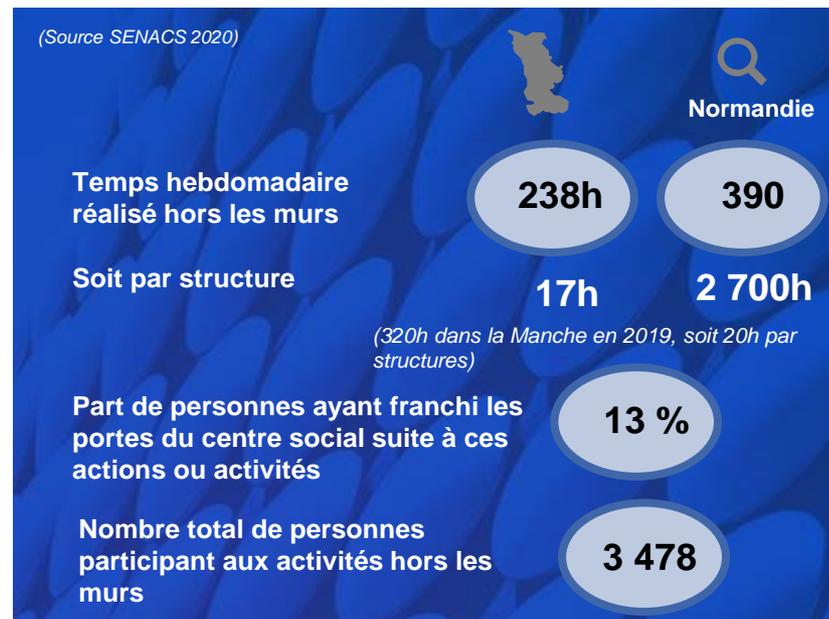
- Les centres sociaux développent également des actions hors les murs. En 2020, le temps passé hors les murs représentait 238h hebdomadaires dans la Manche, soit environ 17h par centre social chaque semaine.
- Ces 238h se répartissent entre du temps passé dans l'espace public (66% du temps, un taux plus élevé que la moyenne régionale de 57%) et du temps passé chez les partenaires (63%).
- En 2020, 3 478 personnes participaient à ces activités (plusieurs personnes par familles).



Focus sur les espaces de vie sociale :

63% des espaces de vie sociale proposent des actions ou des activités hors les murs dans l'espace public ou chez des partenaires. En moyenne, ce sont 10h par semaine qui sont réalisées par les structures concernées par les actions hors les murs.

(Source SENACS 2020)



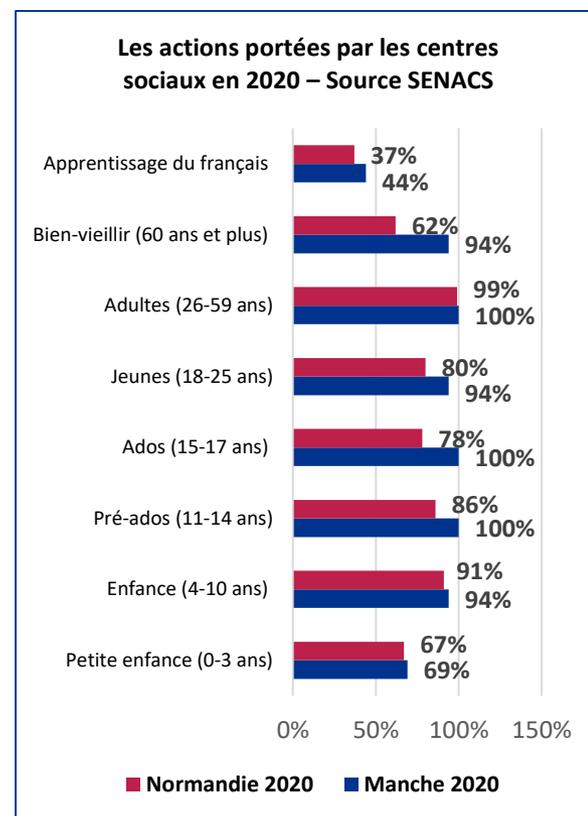
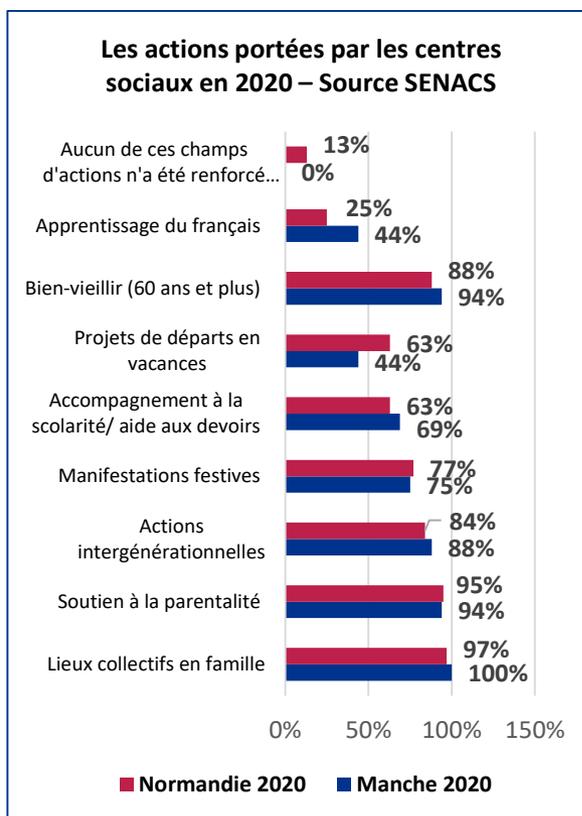
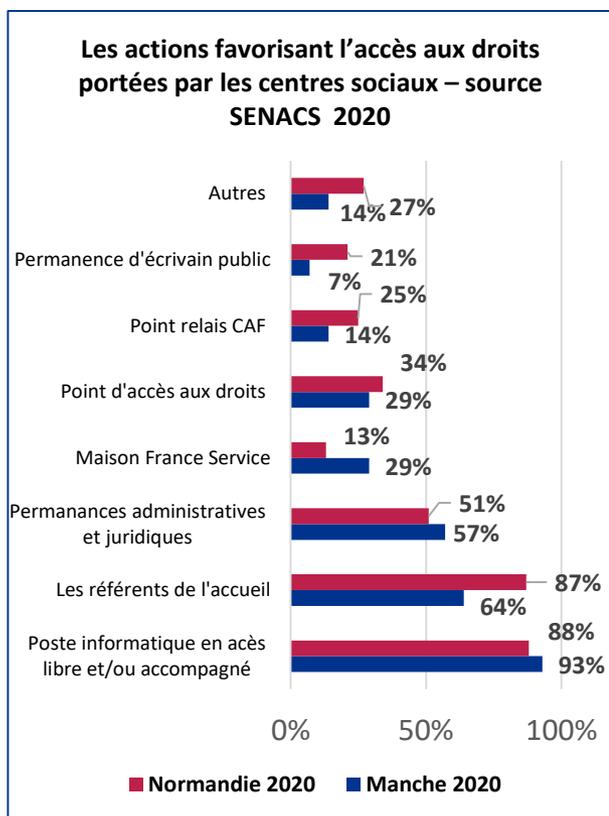
Des initiatives soutenues par les centres sociaux

- En 2020, 81% des centres sociaux ont soutenu des initiatives habitants ou de collectifs d'habitants. Au total, ce sont 45 initiatives (279 personnes concernées), soit environ 2,8 initiatives par structure en moyenne (21 personnes par structure en moyenne).
- Ces initiatives portent par exemple sur : des jardins partagées, un vide dressing, un projet « Nettoyons notre quartier », des expositions d'artistes, une veille auprès d'habitants isolés, etc.

Les actions des structures d'Animation de la Vie Sociale

Des actions portées par les centres sociaux qui semblent globalement plus diversifiées qu'à l'échelle régionale

- Au regard de l'enquête SENACS de 2020, il apparaît que les centres sociaux de la Manche investissent davantage de champs (et notamment de tranches d'âges) que les centres sociaux à l'échelle de la Normandie.
- Les centres sociaux semblent disposer d'une palette d'actions plus large notamment concernant les actions familles, mais proposent moins d'actions favorisant l'accès aux droits.

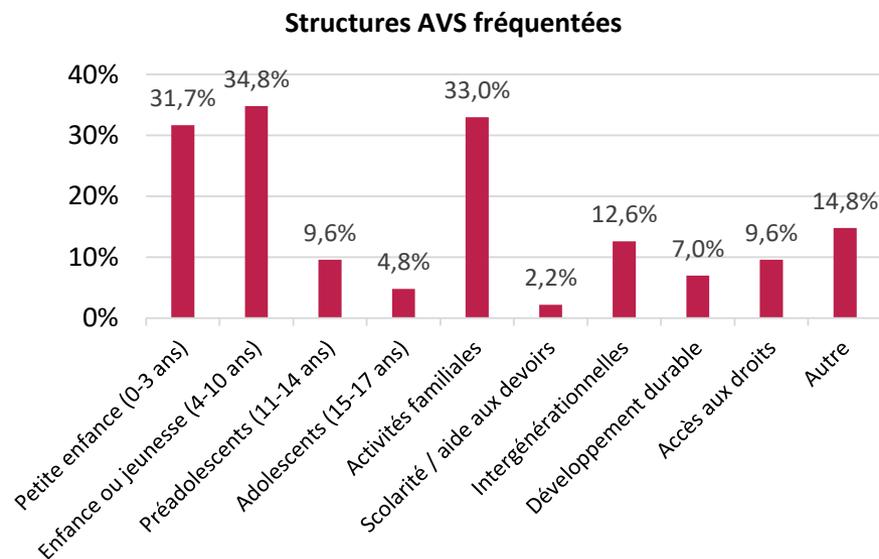


Les retours de l'enquête habitants

Des habitants satisfaits vis-à-vis de l'offre, mais un enjeu d'information

Un niveau élevé de satisfaction vis-à-vis de l'offre proposée, nuancé par des horaires parfois inadaptés et un manque de diversification des activités

- Plus de 8 répondants sur 10 (84,2%, soit 186 individus) ont indiqué être satisfaits par l'offre proposée
- Parmi les 35 individus insatisfaits, la moitié a relevé des horaires inadaptés à ses disponibilités (48,6%, soit 17 individus) et un tiers (31,4%, soit 11 répondants) souligne le manque de diversification des activités proposées



Un fort sentiment de mésinformation vis-à-vis de l'offre de loisirs et d'activités

- Deux tiers des répondants (63,2%, soit 1569 individus) s'estiment mal informés

Estimez-vous être bien informé.e sur l'offre de loisirs et d'activités ?

	Effectifs	% Rep.
Oui	914	36,8%
Non	1569	63,2%
Total	2483	100%



ENEIS

by **KPMG**

VOS CONTACTS

Marion HAJDENBERG

Directrice de mission
mhajdenberg@kpmg.fr
06 09 97 15 72

Judith OLLE

Cheffe de projet
jolle@kpmg.fr
06 19 77 83 87

Maud VERNEAU

Consultante
maudverneau@kpmg.fr

kpmg.fr

Les informations contenues dans ce document sont d'ordre général et ne sont pas destinées à traiter les particularités d'une personne ou d'une entité. Bien que nous fassions tout notre possible pour fournir des informations exactes et appropriées, nous ne pouvons garantir que ces informations seront toujours exactes à une date ultérieure. Elles ne peuvent ni ne doivent servir de support à des décisions sans validation par les professionnels ad hoc. KPMG France est le membre français du réseau KPMG International constitué de cabinets indépendants adhérents de KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse (« KPMG International »). KPMG International ne propose pas de services aux clients. Aucun cabinet membre n'a le droit d'engager KPMG International ou les autres cabinets membres vis-à-vis des tiers. KPMG International n'a le droit d'engager aucun cabinet membre.

© 2017 KPMG France. KPMG France désigne un ensemble de sociétés opérationnelles juridiquement distinctes. KPMG France est le membre français du réseau KPMG International constitué de cabinets indépendants adhérents de KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse. Tous droits réservés. Le nom KPMG et le logo sont des marques déposées ou des marques de KPMG International. Imprimé en France